

Rapport Financier Semestriel 2025

Incluant :

- Rapport Semestriel d'Activité 2025
- Etats Financiers Consolidés Résumés au 30 Juin 2025
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'Information Financière Semestrielle 2025
- Déclaration des Personnes Responsables du Rapport Financier Semestriel 2025

Leader mondial de la construction durable

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2025

Nouveau record de marge et très bonne performance opérationnelle

- **Chiffre d'affaires en croissance de +3,4% au S1 2025 en monnaies locales**
- **Record de marge d'exploitation à 11,8%**
- **Records d'EBITDA et de résultat d'exploitation en monnaies locales, en croissance de respectivement +7,0% et +5,0%**
- **BNPA courant à un niveau record et 63% de taux de conversion de cash flow libre**
- **Acquisitions stratégiques pour 1,7 Md€ dans la chimie de la construction**, avec Cemix (Amérique latine), FOSROC (Inde et Moyen-Orient) et autres acquisitions ciblées (Maturix, Interstar Materials, Soquimic, Isoltech)
- **Perspectives 2025 confirmées : le Groupe vise une marge d'exploitation supérieure à 11,0%**

Benoit Bazin, Président-Directeur Général, a déclaré :

« Le premier semestre 2025 démontre une fois de plus la solidité du nouveau profil de Saint-Gobain avec une hausse des ventes et des résultats, malgré un environnement attentiste dans certains marchés. L'Asie et les pays émergents continuent d'être des moteurs de croissance pour le Groupe et l'Europe poursuit son amélioration séquentielle, alors que l'Amérique du Nord connaît un léger repli de ses ventes. Avec l'intégration de nos récentes acquisitions, nous avons renforcé la qualité du profil du Groupe en matière de croissance rentable et pouvons ainsi nous appuyer sur une contribution équilibrée de nos résultats en trois zones géographiques.

Notre modèle opérationnel décentralisé par pays, sans exposition directe aux barrières douanières, est la clef de la force du Groupe face aux chocs externes. Les Directeurs Généraux de pays pilotent désormais l'intégralité de notre offre de solutions afin d'accélérer la croissance du Groupe sur chacun de ses canaux et de ses marchés finaux.

Malgré un contexte macroéconomique encore contrasté et géopolitiquement incertain, je suis confiant que 2025 marquera une nouvelle année de succès pour Saint-Gobain, grâce à l'engagement des équipes, que je salue. A l'occasion de la journée investisseurs du 6 octobre prochain, nous partagerons les nouvelles ambitions du Groupe, leader mondial de la construction durable, en termes de croissance rentable et de surperformance, ainsi que de création de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

Un nouveau profil de croissance rentable

Le Groupe continue de surperformer ses marchés grâce à la force de son positionnement stratégique de leader mondial de la construction durable :

- **Une offre inégalée de solutions durables et innovantes**, s'appuyant sur des systèmes intégrés et une offre bas carbone qui fait référence ;
- **Un positionnement fort dans la chimie de la construction avec 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel** (pro forma 2024 des évolutions de périmètre récentes). Les intégrations au cours du premier semestre de Cemix en Amérique latine et de FOSROC en Inde et au Moyen-Orient renforcent la présence de Saint-Gobain dans les pays à forte croissance ;
- **Un modèle opérationnel performant et éprouvé par pays, renforcé encore depuis le 1^{er} juillet**, avec une organisation complètement régionalisée pour accélérer la croissance des solutions pays par pays sur chaque segment de marché (notamment résidentiel, « *data centers* », hôpitaux, écoles, infrastructure) ;
- **Une contribution équilibrée du résultat d'exploitation en 3 zones géographiques** : environ 35% Amérique du Nord, 33% Asie et pays émergents et 32% Europe occidentale, ce profil géographique ayant été atteint grâce au renouvellement d'environ 40% des ventes depuis 2018 ;
- **Un profil financier transformé** : une marge structurellement plus élevée, un taux de conversion du free cash flow structurellement supérieur à 50% et un doublement du bénéfice net par action depuis 2018.

Performance opérationnelle du Groupe

Le **chiffre d'affaires** progresse de **+3,4% en monnaies locales** et de +1,7% à données réelles à 23,9 milliards d'euros, compte tenu de la dépréciation de la plupart des monnaies face à l'euro au deuxième trimestre (effet de change de -2,8%). L'effet périmètre de +3,9% reflète principalement 4 acquisitions récentes renforçant le profil de croissance rentable de Saint-Gobain : CSR en Australie, Bailey au Canada, Cemix en Amérique latine et FOSROC en Inde et au Moyen-Orient. L'optimisation du profil du Groupe s'est également poursuivie avec l'effet des cessions, notamment l'activité de canalisation d'évacuation pour les bâtiments (PAM Building).

A données comparables, le chiffre d'affaires s'inscrit à -0,5%, porté par la croissance de l'Asie-Pacifique, des Amériques et des Solutions de Haute Performance, tandis que l'Europe limite son repli. Avec un effet jours ouvrés de -1% sur le semestre, les **volumes affichent une quasi stabilité à jours comparables** (-1,5% à jours réels), en nette amélioration séquentielle par rapport au second semestre 2024 (-2,0% à jours réels et environ -3% à jours comparables). **Les prix progressent de +1,0%** grâce à une grande rigueur d'exécution dans un environnement de coûts légèrement inflationniste et à la valeur ajoutée que nos solutions complètes, durables et innovantes apportent à nos clients.

Le **résultat d'exploitation atteint 2 803 millions d'euros, en progression de +5,0% en monnaies locales** (impact de change au-delà de -3%) à un niveau record. La **marge d'exploitation** atteint également un **nouveau record** pour s'établir à **11,8%** (contre 11,7% au premier semestre 2024), la force du positionnement stratégique du Groupe et une très bonne performance opérationnelle permettant de surperformer dans un environnement marqué par un certain attentisme lié aux perturbations géopolitiques.

Performance par segment (chiffre d'affaires à données comparables)

Europe : amélioration séquentielle des ventes et bonne résistance de la marge

L'activité en Europe s'établit à **-2,2% sur le semestre**, avec un effet volumes de -2,1% à jours réels et environ -1% à jours comparables, en amélioration par rapport au second semestre 2024 (-3,1% en volumes à jours réels et environ -4% à jours comparables) dans un **contexte de stabilisation ou de début de reprise** de la construction selon les pays. La **marge d'exploitation** ne s'érode que très légèrement à **8,5%** (contre 8,7% au premier semestre 2024) reflétant la baisse des volumes, grâce à une bonne gestion des coûts et une stabilité des prix sur le semestre (en légère hausse au deuxième trimestre).

- L'**Europe du Nord** s'inscrit en légère progression de +0,4% sur le semestre avec un effet prix qui redevient positif et des volumes quasi stables à jours réels et en progression d'environ +1% à jours comparables (compte tenu de l'effet jours ouvrés de -2% sur le seul deuxième trimestre). Le **Royaume-Uni** et l'**Europe de l'Est** progressent, tirés par la demande des clients pour l'offre complète de solutions Saint-Gobain qui leur apporte différenciation et performance. L'activité dans les **pays nordiques** affiche également une légère croissance, tirée par le Danemark et la Finlande, tandis que la Suède et la Norvège sont proches de l'équilibre. L'**Allemagne** se replie légèrement, marquée sur le deuxième trimestre par un certain attentisme dans le contexte géopolitique actuel et dans l'attente de son plan de relance. Au global, les ventes de la Région sont portées par un début de reprise sur le marché de la rénovation, qui bénéficie des premiers effets de la hausse du nombre de transactions immobilières dans l'ancien et de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, alors que la hausse des statistiques de construction neuve prend traditionnellement plus de temps à se matérialiser dans l'activité.
- L'**Europe du Sud, Moyen-Orient & Afrique** se replie de -4,0% sur le semestre (environ -3% à jours comparables), **en nette amélioration séquentielle trimestre après trimestre** (-6,5% au 4^e trimestre 2024, -4,9% au 1^{er} trimestre 2025 et -3,2% au 2^e trimestre 2025), après un point bas atteint en France au 4^e trimestre 2024. Saint-Gobain continue de bénéficier de son exposition à la rénovation et de son offre complète de solutions innovantes, répondant aux besoins résidentiels mais également non-résidentiels. Saint-Gobain Solutions France a ainsi coordonné la prescription de 11 marques et services du Groupe pour le futur Centre Hospitalier Universitaire de Nantes, un des plus gros chantiers de France. Les **indicateurs avancés en France sont encourageants**, avec une hausse récente du nombre de transactions immobilières dans l'ancien, une progression des encours de crédit, ainsi qu'une amorce de reprise des mises en chantier après 3 années de baisse. L'**Espagne** continue sa croissance, tandis que l'**Italie** se replie sur une base de comparaison élevée. Le **Moyen-Orient et l'Afrique** affichent une forte croissance tirée par l'Egypte qui bénéficie des investissements récents du Groupe pour élargir son offre de solutions locales.

Amériques : légère croissance des ventes et marge record

La Région affiche une **croissance interne de +1,3%**, compte tenu du léger recul de l'Amérique du Nord et de la croissance de l'Amérique latine. La **marge d'exploitation atteint un nouveau record à 19,7%** (contre 19,0% au premier semestre 2024), soutenue par une gestion rigoureuse des prix et des coûts et malgré le recul des volumes.

- L'**Amérique du Nord** se replie légèrement de -1,5%, compte tenu d'une érosion modérée du marché de la construction neuve liée au contexte de taux d'intérêt encore élevés. L'activité se maintient toutefois à un niveau correct bien qu'inférieur aux besoins structurels du marché. Le Groupe tire parti de son exposition forte à la rénovation (plus de 50% des ventes), tout particulièrement sur les produits de toiture, qui maintiennent un bon niveau porté par des besoins essentiels. Dans un environnement plus incertain, le Groupe bénéficie également de son modèle économique très local, protégé de l'impact direct des tarifs douaniers. Saint-Gobain est très bien positionné pour continuer à surperformer grâce à son offre complète de solutions durables, de plus en plus indispensables pour adapter les bâtiments aux aléas climatiques.

Le Groupe bénéficie également de sa position de leader au Canada, renforcée par l'intégration récente de ses acquisitions locales. Par ailleurs, Saint-Gobain va ouvrir progressivement au second semestre 2025 de nouvelles capacités de production locales, permettant de renforcer son positionnement concurrentiel et sa proximité clients dans un marché structurellement porteur.

- L'**Amérique latine** progresse de **+10,4%** tirée par la poursuite de la croissance au **Brésil**, malgré une base de comparaison qui commence à être moins favorable au deuxième trimestre, et par l'accélération du **Mexique** au cours du semestre. Ce pays et l'ensemble de l'Amérique centrale bénéficient de l'effet d'entraînement de l'acquisition de **Cemix** dans la chimie de la construction. Les autres pays de la Région tirent également parti d'une bonne dynamique, grâce à l'enrichissement de l'offre et du mix.

Asie-Pacifique : croissance des ventes et marge record

La Région enregistre une **croissance interne soutenue de +3,9%** sur le semestre, tirée par la forte dynamique de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est, qui font plus que compenser le recul du marché chinois. La **marge d'exploitation atteint un niveau record de 13,4%** (contre 13,0% au premier semestre 2024), grâce aux volumes et à la bonne gestion des prix et des coûts.

L'**Inde** affiche de nouveaux gains de parts de marché avec une **progression des volumes à deux chiffres**, portée par son offre complète, innovante et durable. Le lancement en mai du premier plâtre bas carbone en Inde, disposant d'une Déclaration Environnementale de Produit, illustre l'engagement pionnier du Groupe pour enrichir les standards de la construction durable dans le pays. Cette avancée fait suite à l'arrivée du premier verre Oraé® bas carbone (-42% de CO₂) en 2024 sur le marché asiatique. La **Chine** reste affectée sur le semestre par le repli du marché de la construction neuve mais surperforme grâce à la rénovation. La croissance de l'**Asie du Sud-Est** est tirée par l'Indonésie, les Philippines et le Vietnam, qui bénéficient des investissements du Groupe en matière de distribution digitale personnalisée et du déploiement de nouvelles lignes de produits. L'intégration de CSR se passe bien, tant en termes de performance opérationnelle que de développement de solutions complètes pour le marché australien.

Solutions de Haute Performance (SHP) : légère croissance des ventes et bonne résistance de la marge

SHP affiche une **croissance interne de +0,8%** sur le semestre, aidée par la bonne performance des activités de construction et de Mobilité, malgré le recul des autres activités industrielles. La **marge d'exploitation** se replie légèrement à **12,0%** (contre 12,3% au premier semestre 2024) sous l'effet du repli des volumes.

- Les activités servant les **clients de la construction** progressent de **+3,4%**, compte tenu de la reprise des solutions de renforcement d'Adfors, exposées à la construction en Europe centrale, ainsi qu'à la **croissance** du métier de la **Chimie de la Construction (+30% en données réelles)** tiré par les projets d'infrastructure et l'innovation pour la décarbonation de la construction. L'intégration de FOSROC (Inde, Moyen-Orient et Asie-Pacifique), dont l'acquisition a été finalisée courant février, se passe bien et établit Saint-Gobain comme leader de la chimie de la construction en Inde, où les dynamiques de croissance sont particulièrement prometteuses.
- L'activité **Mobilité** affiche une très bonne performance (+2,6%), tirant parti des dynamiques régionales de ses clients, de son positionnement sur des modèles à forte valeur ajoutée et de ses investissements d'innovation.
- Les activités servant l'**Industrie** (-2,1%) sont affectées, notamment en Europe, par une certaine forme d'attentisme sur les investissements en raison des incertitudes géopolitiques, tandis que les marchés émergents et nord-américains affichent une bonne résilience.

Analyse des comptes consolidés du premier semestre 2025

Les comptes consolidés non audités du premier semestre 2025 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 31 juillet 2025.

En millions d'euros	S1 2024	S1 2025	Variation %
Chiffre d'affaires et produits accessoires	23 464	23 852	+1,7%
Résultat d'exploitation (RE)	2 751	2 803	+1,9%
Marge d'exploitation	11,7%	11,8%	
Amortissements d'exploitation	1 026	1 065	+3,8%
Pertes et profits hors exploitation	-125	-50	+60,0%
EBITDA	3 652	3 818	+4,5%
Plus et moins-values de cessions, dépréciations d'actifs et impacts liés aux variations de périmètre	-164	-188	-14,6%
Résultat opérationnel	2 462	2 565	+4,2%
Résultat financier	-215	-304	-41,4%
Dividendes reçus des participations	1	8	n.s
Impôts sur les résultats	-546	-596	-9,2%
Sociétés mises en équivalence	2	0	n.s
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 704	1 673	-1,8%
Part revenant aux intérêts ne donnant pas le contrôle	44	44	0,0%
Résultat net de l'ensemble consolidé part du Groupe	1 660	1 629	-1,9%
BNPA (Bénéfice Net Par Action)¹ (en €)	3,31	3,29	-0,6%
Résultat net courant²	1 820	1 797	-1,3%
BNPA (Bénéfice Net Par Action)¹ courant² (en €)	3,63	3,63	0,0%
EBITDA	3 652	3 818	+4,5%
Amortissements des droits d'usage	-351	-368	-4,8%
Résultat financier	-215	-304	-41,4%
Impôts sur les résultats	-546	-596	-9,2%
Investissements industriels ³	-583	-711	-22,0%
<i>dont capacités additionnelles</i>	255	304	+19,2%
Variation du Besoin en fonds de roulement ⁴	248	47	-81,0%
Cash flow libre⁵	2 460	2 190	-11,0%
Taux de conversion de cash flow libre⁶	75%	63%	
ROCE	14,4%	13,7%	
Investissements en location	425	267	-37,2%
Investissements en titres nets de l'endettement acquis ⁷	847	1 701	+100,8%
Désinvestissements	60	33	-45,0%
Endettement net de l'ensemble consolidé	9 443	12 787	+35,4%

- Calculé sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation (495 096 191 actions au S1 2025, contre 501 808 814 actions au S1 2024)
- Résultat net courant : résultat net (part du Groupe) hors plus ou moins-values de cessions, dépréciations d'actifs, amortissements des actifs incorporels liés aux PPA, frais d'acquisitions IFRS3 et autres éléments non courants (provisions non récurrentes significatives, impacts liés à l'hyperinflation...). Deux éléments ont été retraités du résultat net courant : l'hyperinflation (-23 millions d'euros au S1 2025, contre -37 millions d'euros au S1 2024) et les amortissements des actifs incorporels liés aux PPA (-146 millions d'euros au S1 2025, contre -103 millions d'euros au S1 2024). Net de l'effet d'impôt et des intérêts ne donnant pas le contrôle y afférents, l'impact ressort à -132 millions d'euros au S1 2025, contre -114 millions au S1 2024
- Investissements industriels : investissements corporels et incorporels
- Variation du besoin en fonds de roulement sur 12 mois glissants (Cf. Annexe 4, en bas du tableau de financement)
- Cash flow libre = EBITDA - amortissements des droits d'usage + résultat financier + impôts sur les résultats - investissements industriels hors capacités additionnelles + variation du besoin en fonds de roulement 12 mois glissants
- Taux de conversion de cash flow libre = cash flow libre / EBITDA hors amortissements des droits d'usage
- Investissements en titres nets de l'endettement acquis : 1 701 millions d'euros au S1 2025, dont 1 678 millions d'euros de sociétés contrôlées

L'EBITDA s'inscrit à 3 818 millions d'euros, un nouveau plus haut historique. Les pertes et profits hors exploitation intégrés à l'EBITDA s'élèvent à -50 millions d'euros (-125 M€ au premier semestre 2024).

Les plus et moins-values de cessions, les dépréciations d'actifs et impacts liés aux variations de périmètre s'inscrivent à -188 millions d'euros (-164 millions d'euros au premier semestre 2024) : -32 millions d'euros de dépréciations d'actifs essentiellement liées aux cessions et fermetures de sites (-35 millions d'euros au premier semestre 2024), -146 millions d'euros d'amortissements incorporels d'allocation du prix d'acquisition – PPA (-103 millions d'euros au premier semestre 2024 et -130 millions d'euros au second semestre 2024), et -10 millions d'euros de résultat sur cession d'actifs et autres produits et charges opérationnels (-26 millions d'euros au premier semestre 2024).

Le résultat financier affiche -304 millions d'euros (-215 millions d'euros au premier semestre 2024), compte tenu de la hausse de l'endettement financier net, ainsi que de la baisse des produits de trésorerie.

Le bénéfice net courant par action ressort stable à un niveau record à 3,63€, avec un résultat net courant à 1 797 millions d'euros. Le taux d'impôt sur le résultat net courant s'inscrit à 26%.

Les investissements industriels s'établissent à 711 millions d'euros (583 millions d'euros au premier semestre 2024). Le Groupe a ouvert 9 nouvelles usines et lignes de production au cours du semestre, concentrées sur les marchés géographiques en croissance structurelle forte, ainsi qu'en chimie de la construction.

Le cash flow libre atteint 2 190 millions d'euros avec un **taux de conversion de 63%**, grâce au bon niveau de l'EBITDA et à une très bonne gestion du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) d'exploitation qui ressort stable à 23 jours de chiffre d'affaires à fin juin 2025.

Les investissements en titres nets de l'endettement acquis s'élèvent à 1,7 milliard d'euros (847 millions d'euros au premier semestre 2024), reflétant principalement les acquisitions dans la chimie de la construction de FOSROC (Inde, Moyen-Orient) et Cemix (Amérique latine).

Le Groupe a poursuivi les **rachats de ses propres actions** pour 111 millions d'euros à fin juin et environ 160 millions d'euros à fin juillet (nets des opérations liées à l'actionnariat salarié). Le nombre de titres en circulation est ainsi réduit à environ 496 millions à fin juin 2025 par rapport à 499,5 millions à fin juin 2024.

L'endettement net s'établit à 12,8 milliards d'euros à fin juin 2025, reflétant les 4,5 milliards d'euros d'acquisitions sur les 12 derniers mois (principalement CSR, FOSROC et Cemix) partiellement compensés par la bonne génération de cash flow libre. **Le ratio dette nette sur EBITDA** sur douze mois glissants atteint 1,7 à fin juin 2025 (contre 1,4 à fin juin 2024).

Priorités stratégiques et perspectives 2025

Le Groupe continuera en 2025 la mise en œuvre des priorités stratégiques du plan « *Grow & Impact* » :

1) Poursuivre l'excellente exécution de nos actions opérationnelles en matière de rentabilité et de génération de cash flow libre

- Attention permanente sur la marge grâce au pilotage du différentiel prix-coûts et au maintien d'initiatives de productivité et d'économies industrielles ;
- Investissements industriels aux alentours de 4,5% du chiffre d'affaires, avec une allocation rigoureuse ciblée sur les marchés structurellement à forte croissance.

2) Surperformer nos marchés en renforçant notre profil de croissance rentable

- Enrichir notre offre complète de solutions intégrées, différenciées et innovantes qui apportent « *sustainability* » et performance à nos clients ;
- Tirer tout le potentiel de l'intégration des acquisitions récentes et continuer à renforcer le profil du Groupe grâce à des acquisitions et cessions créatrices de valeur.

3) Déployer avec détermination notre feuille de route ESG de leader mondial de la construction durable

- Valoriser auprès de nos clients nos solutions durables à impact positif, à fort contenu recyclé et bas carbone ;
- Elargir la décarbonation de la construction à l'ensemble de la chaîne de valeur en jouant pleinement notre rôle de chef de file de la construction durable dans le monde.

A la suite de l'approfondissement de l'organisation locale mise en place au 1^{er} juillet, qui vise à accélérer la croissance de nos solutions complètes pays par pays, le Groupe publiera désormais ses comptes en 4 Régions : Europe du Nord, Europe du Sud - Moyen-Orient & Afrique, Amériques, Asie-Pacifique. Au second semestre et pour les résultats annuels 2025, le Groupe publiera ses comptes selon la nouvelle organisation et communiquera l'équivalent selon l'organisation précédente.

Dans un environnement macroéconomique encore contrasté, Saint-Gobain démontrera une nouvelle fois au second semestre 2025 sa très bonne performance opérationnelle. Sauf ralentissement majeur de la croissance mondiale lié aux perturbations géopolitiques, le Groupe anticipe les tendances suivantes :

- Europe : reprise progressive pays par pays ;
- Amériques : maintien d'un bon niveau d'activité en Amérique latine et poursuite de l'érosion modérée du marché de la construction neuve en Amérique du Nord dans un contexte de taux d'intérêt encore élevés ;
- Asie-Pacifique : croissance principalement tirée par l'Inde, l'Asie du Sud-Est et l'intégration de CSR en Australie.

Saint-Gobain vise en 2025 une marge d'exploitation supérieure à 11,0%

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2025 sont ceux décrits à la section 6.1 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.25-0087 (le « Document d'enregistrement universel 2024 »). Ces facteurs de risques demeurent applicables à la date du présent rapport et n'ont pas subi d'évolution significative, à l'exception des descriptifs des procédures judiciaires et administratives figurant à la section 6.1.4 du Document d'enregistrement universel 2024 qui sont mis à jour dans la note 9 des comptes consolidés au 30 juin 2025.

Calendrier financier

Une réunion pour les analystes et investisseurs aura lieu le **1^{er} août 2025 à 8h30** (heure française). Elle sera retransmise en direct sur le site internet de Saint-Gobain : www.saint-gobain.com

- **Journée Investisseurs** : lundi 6 octobre 2025.

Pour vous inscrire, merci de cliquer sur le lien <https://digitalevent.saint-gobain.com/cmd2025>

- **Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2025** : jeudi 30 octobre 2025, après bourse.

CONTACTS ANALYSTES, INVESTISSEURS

Vivien Dardel	(+33) 1 88 54 29 77
Floriana Michalowska	(+33) 1 88 54 19 09
Alix Sicaud	(+33) 1 88 54 38 70
James Weston	(+33) 1 88 54 01 24

CONTACTS PRESSE

Patricia Marie	(+33) 1 88 54 26 83
Laure Bencheikh	(+33) 1 88 54 26 38
Yanice Biyogo	(+33) 1 88 54 27 96

Glossaire :

- Les **évolutions à structure réelle** reflètent les variations des indicateurs publiés entre deux périodes
- Les **évolutions en monnaies locales** reflètent la performance réelle en appliquant aux indicateurs de la période considérée, les taux de change de la période précédente
- Les **évolutions à données comparables** (à structure et change comparables) reflètent la performance organique en excluant les impacts suivants :
 - Les variations de périmètre, en calculant les indicateurs de la période considérée sur la base du périmètre de consolidation de la période précédente (effet périmètre)
 - Les variations de taux de change, en calculant les indicateurs de la période considérée et ceux de la période précédente sur la base des taux de change de la période précédente (effet change)
- **EBITDA** : résultat d'exploitation + amortissements d'exploitation - pertes et profits hors exploitation
- **Marge d'exploitation** : Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires
- **ROCE** (retour sur capitaux employés) : résultat d'exploitation de l'exercice, corrigé des variations de périmètre, rapporté aux actifs et passifs sectoriels à la clôture de l'exercice
- **ESG** : Environnement, Social, Gouvernance
- **Allocation du prix d'acquisition** (PPA : « Purchase Price Allocation ») : correspond à la reconnaissance des actifs et des passifs acquis à leur appréciation à la juste valeur et à l'affectation du goodwill résiduel, comme l'exigent les normes comptables IFRS 3 et IAS 38, pour les regroupements d'entreprises. Les amortissements des actifs incorporels liés aux PPA correspondent aux amortissements des marques, des listes clients et de la propriété intellectuelle. Ils sont reconnus séparément en « autres produits et charges opérationnels »
- **Pro forma** : données intégrant les évolutions de périmètre (signées ou clôturées) sur la période

Tous les indicateurs de ce communiqué (non définis ci-dessus et en notes de bas de page) font l'objet d'une explication dans les notes aux états financiers du rapport financier semestriel, disponible en suivant le lien ci-contre : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rapport-financier-semestriel>

Endettement net	Note 10
Pertes et profits hors exploitation	Note 5
Résultat d'exploitation	Note 5
Résultat financier	Note 10
Résultat net courant	Note 5
Résultat opérationnel	Note 5
Besoin en fonds de roulement	Note 5

Avertissement important - déclarations prospectives :

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Saint-Gobain. Ces déclarations prospectives peuvent être généralement identifiées par l'utilisation des termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier » ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que Saint-Gobain estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'elles ne constituent pas des garanties quant à sa performance future. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques, connus ou inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Saint-Gobain, et notamment les risques décrits dans la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel 2024 de Saint-Gobain et les principaux risques et incertitudes présentés au sein du rapport semestriel d'activité 2025, chacun de ces documents étant disponible sur le site Internet de Saint-Gobain (www.saint-gobain.com). En conséquence, toute précaution doit être prise dans l'utilisation de ces déclarations prospectives. Ce document contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Saint-Gobain ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de toute autre raison excepté en application des dispositions légales et réglementaires.

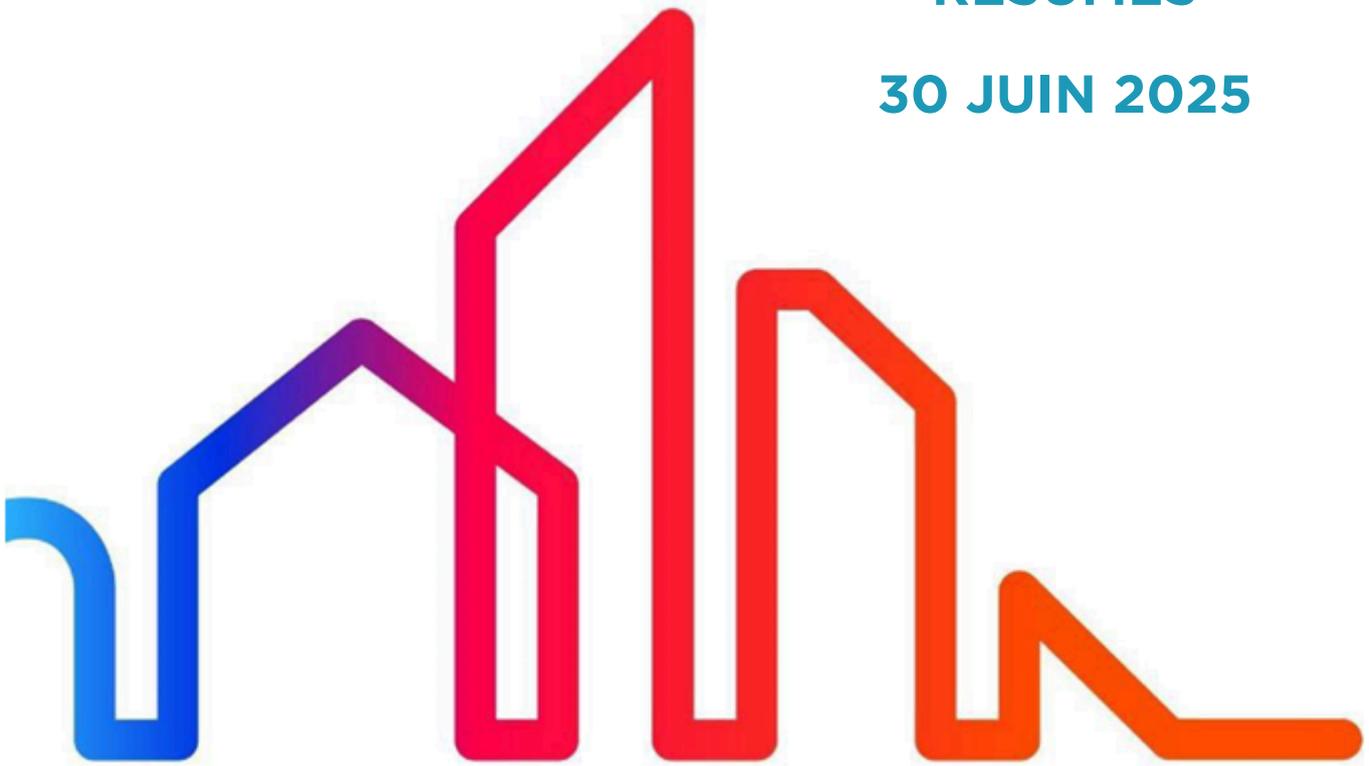
Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre de vente ou d'échange d'actions ou autres titres de Saint-Gobain.

Pour toute information complémentaire, se reporter au site internet www.saint-gobain.com



**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
RÉSUMÉS**

30 JUIN 2025



SOMMAIRE DÉTAILLÉ

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2025	4
BILAN CONSOLIDÉ	4
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	6
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	8
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	9
NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES	9
1.1 Référentiel appliqué	9
1.2 Estimations et hypothèses	10
NOTE 2 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE ET CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	11
2.1 Évènements significatifs de la période	11
2.2 Contexte macroéconomique	12
NOTE 3 ENJEUX CLIMATIQUES	14
3.1 L'engagement « zéro émission nette » est au cœur de la stratégie du Groupe	14
3.2 Prise en compte de l'engagement « zéro émission nette » dans l'établissement des états financiers du Groupe	14
3.3 Gouvernance	16
3.4 Tests de la valeur des actifs et émissions nettes de CO ₂	16
3.5 Évaluation de l'impact des éléments climatiques sur les actifs du Groupe	16
3.6 Évolution réglementaire	16
NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	17
4.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	17
4.2 Évolution du périmètre de consolidation	17
4.3 Actifs et passifs détenus en vue de la vente	18
4.4 Évolution du nombre de sociétés consolidées	18
4.5 Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du Groupe	18
NOTE 5 ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	19
5.1 Éléments du compte de résultat	19
5.2 Informations sectorielles	20
5.3 Indicateurs de performance	21
5.4 Besoin en fonds de roulement	22
5.5 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	23
NOTE 6 CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	24
6.1 Provisions pour retraites et avantages au personnel	24
6.2 Paiements en actions	25
NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET DROITS D'USAGE	27
7.1 Écarts d'acquisition	27
7.2 Autres immobilisations incorporelles	28
7.3 Immobilisations corporelles	28
7.4 Droits d'usage relatifs aux contrats de location	28
7.5 Suivi de la valeur	28
NOTE 8 AUTRES ACTIFS NON COURANTS	29
NOTE 9 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS, PASSIFS ÉVENTUELS ET LITIGES	30
9.1 Autres provisions et passifs courants et non courants	30
9.2 Passifs éventuels et litiges	31

NOTE 10	FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	35
	10.1 Résultat financier	35
	10.2 Endettement net	35
	10.3 Instruments financiers	38
	10.4 Actifs et passifs financiers	39
NOTE 11	CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION	41
	11.1 Capitaux propres	41
	11.2 Résultat par action	42
NOTE 12	IMPÔTS	43
	12.1 Impôts sur le résultat	43
	12.2 Impôts différés	43
NOTE 13	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	44

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2025

BILAN CONSOLIDÉ

Actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2025	31 déc. 2024
Écarts d'acquisition	(7.1)	14 368	14 236
Autres immobilisations incorporelles	(7.2)	5 416	4 849
Immobilisations corporelles	(7.3)	14 060	14 880
Droits d'usage relatifs aux contrats de location	(7.4)	2 883	3 008
Titres mis en équivalence		887	1 005
Impôts différés actifs	(12.2)	333	366
Engagements de retraite financés d'avance	(6.1)	322	316
Autres actifs non courants	(8)	595	735
ACTIFS NON COURANTS		38 864	39 395
Stocks	(5.4)	7 189	7 031
Créances clients	(5.4)	6 083	4 948
Créances d'impôts courants	(5.4)	121	149
Autres créances	(5.4)	1 639	1 580
Actifs détenus en vue de la vente	(4.3)	422	155
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(10.2)	5 990	8 460
ACTIFS COURANTS		21 444	22 323
TOTAL DES ACTIFS		60 308	61 718

Passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2025	31 déc. 2024
Capitaux propres du Groupe	(11.1)	23 565	25 135
Intérêts ne donnant pas le contrôle		561	513
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		24 126	25 648
Dettes financières long terme - part long terme	(10.2)	13 247	12 831
Dettes de loyers long terme - part long terme	(10.2)	2 380	2 501
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(6.1)	1 599	1 750
Impôts différés passifs	(12.2)	1 144	941
Autres provisions et passifs non courants	(9.1)	1 441	1 450
PASSIFS NON COURANTS		19 811	19 473
Dettes financières long terme - part court terme	(10.2)	1 619	1 604
Dettes de loyers long terme - part court terme	(10.2)	675	677
Autres provisions et passifs courants	(9.1)	759	836
Dettes fournisseurs	(5.4)	6 920	6 773
Dettes d'impôts courants	(5.4)	243	240
Autres dettes	(5.4)	5 150	5 679
Passifs détenus en vue de la vente	(4.3)	149	163
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(10.2)	856	625
PASSIFS COURANTS		16 371	16 597
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		60 308	61 718

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(5.1)	23 852	23 464
Coût des produits vendus	(5.1)	(17 033)	(16 853)
Frais généraux et de recherche	(5.1)	(4 030)	(3 892)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles		14	32
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 803	2 751
Autres produits opérationnels	(5.1)	34	42
Autres charges opérationnelles	(5.1)	(272)	(331)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		2 565	2 462
Coût de l'endettement financier brut		(240)	(218)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		103	168
Coût de l'endettement financier net hors dettes de loyers		(137)	(50)
Intérêts sur dettes de loyers		(50)	(46)
Autres produits et charges financiers		(109)	(118)
RÉSULTAT FINANCIER	(10.1)	(296)	(214)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence non opérationnelles		0	2
Impôts sur les résultats	(12)	(596)	(546)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 673	1 704
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 629	1 660
Part revenant aux intérêts ne donnant pas le contrôle		44	44

	Notes	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) PAR ACTION <i>(en euros)</i>	(11.2)	3,29	3,31
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		495 096 191	501 808 814
RÉSULTAT NET DILUÉ (PART DU GROUPE) PAR ACTION <i>(en euros)</i>	(11.2)	3,26	3,28
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		499 007 648	505 724 985

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 673	1 704
Éléments recyclables en résultat			
Écarts de conversion et retraitement hyperinflation	(11.1)	(1 768)	362
Variation de juste valeur des instruments financiers		(266)	62
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		51	1
Éléments non recyclables en résultat			
Variation des écarts actuariels	(6.1)	153	143
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat		(38)	(39)
Variation des actifs en juste valeur par capitaux propres et autres éléments	(8)	(12)	(2)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		(1 880)	527
RÉSULTAT GLOBAL		(207)	2 231
Part du Groupe		(199)	2 193
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		(8)	38

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 673	1 704
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus		9	(12)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs (y compris droits d'usage)	(5.1) (7)	1 237	1 154
Résultat de cessions d'actifs	(5.3)	6	11
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		103	26
Retraitement hyperinflation		3	20
Variation des stocks		(318)	(122)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes		(1 272)	(1 188)
Variation des créances et dettes d'impôt		27	(88)
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(6.1) (9.1) (12.2)	(31)	(3)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ		1 437	1 502
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et variations des dettes sur immobilisations	(7)	(1 053)	(909)
Acquisitions de titres de sociétés contrôlées, nettes de la trésorerie acquise		(1 632)	(752)
Augmentation des dettes sur investissements		43	202
Diminution des dettes sur investissements		(22)	(21)
Acquisitions d'autres titres de participation	(8)	(23)	(54)
Investissements		(2 687)	(1 534)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7)	35	25
Cessions de titres de sociétés contrôlées, nettes de la trésorerie cédée		1	29
Cessions d'autres titres de participation	(8)	2	0
(Augmentation) diminution des créances sur cessions d'immobilisations		(5)	6
Désinvestissements		33	60
Augmentation des prêts et dépôts	(8)	(59)	(59)
Diminution des prêts et dépôts	(8)	29	71
Variations des prêts et dépôts		(30)	12
TRÉSORERIE NETTE DÉGAGÉE PAR (OU UTILISÉE PAR) DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ET DÉSIGNIFICATION		(2 684)	(1 462)
Augmentation de capital	(a)	240	221
(Augmentation) diminution des actions propres	(a)	(401)	(513)
Dividendes mis en distribution	(a)	(1 086)	(1 047)
Transactions avec les actionnaires de la société mère		(1 247)	(1 339)
Augmentations de capital des participations ne donnant pas le contrôle	(a)	29	6
Acquisitions d'intérêts minoritaires sans prise de contrôle		0	(21)
Cessions d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle		8	3
Variation des dettes sur investissements suite aux exercices de put sur options de minoritaires		0	(65)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle et variation des dividendes à payer	(a)	(47)	(43)
Transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle		(10)	(120)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		(37)	203
Augmentation des dettes financières long terme	(b) (10.2)	1 294	2 087
Diminution des dettes financières long terme	(b) (10.2)	(803)	(962)
Diminution des dettes de loyers	(b)	(373)	(349)
Variations de la dette		81	979
TRÉSORERIE NETTE DÉGAGÉE PAR (OU UTILISÉE PAR) DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 176)	(480)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(63)	(28)
Incidence des variations de juste valeur sur la trésorerie		(1)	(1)
Disponibilités et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente		17	37
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE		(2 470)	(432)
DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT DE PÉRIODE		8 460	8 602
DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN DE PÉRIODE		5 990	8 170

(a) Se référer au tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(b) Y compris primes, prépaiements d'intérêts et frais liés aux émissions obligataires.

Le montant des impôts décaissés s'élève à 567 millions d'euros au premier semestre 2025 (613 millions d'euros au premier semestre 2024), le montant total des loyers décaissés s'élève à 387 millions d'euros au premier semestre 2025 (389 millions d'euros au premier semestre 2024), dont 51 millions d'euros d'intérêts payés sur les dettes de loyers (46 millions d'euros au premier semestre 2024) et les intérêts financiers décaissés nets des encaissements s'élèvent à 126 millions d'euros au premier semestre 2025 (27 millions d'euros au premier semestre 2024).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Réserves de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
AU 1^{er} JANVIER 2024	2 026	3 621	19 789	(1 726)	(18)	(419)	23 273	485	23 758
Autres éléments du résultat global			105	368	60		533	(6)	527
Résultat de la période			1 660				1 660	44	1 704
Total des produits et des charges de la période			1 765	368	60		2 193	38	2 231
Augmentation de capital									
Plan d'Épargne Groupe	16	205					221		221
Options de souscription d'actions et autres								6	6
Dividendes distribués			(1 047)				(1 047)	(49)	(1 096)
Actions rachetées et revendues			2			(515)	(513)		(513)
Engagement d'achat d'actions propres			(200)				(200)		(200)
Actions annulées	(26)	(432)				458			0
Paievements en actions			47				47		47
Variations de périmètre et autres			(13)				(13)	(15)	(28)
AU 30 JUIN 2024	2 016	3 394	20 343	(1 358)	42	(476)	23 961	465	24 426
Autres éléments du résultat global			(146)	66	134		54	(3)	51
Résultat de la période			1 184				1 184	46	1 230
Total des produits et des charges de la période			1 038	66	134		1 238	43	1 281
Augmentation de capital									
Plan d'Épargne Groupe									0
Options de souscription d'actions et autres		1					1	19	20
Dividendes distribués			2				2	(13)	(11)
Actions rachetées et revendues			18			(316)	(298)		(298)
Engagement d'achat d'actions propres			200				200		200
Actions annulées	(20)	(356)				376			0
Paievements en actions			25				25		25
Variations de périmètre et autres			6				6	(1)	5
AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 996	3 039	21 632	(1 292)	176	(416)	25 135	513	25 648
Autres éléments du résultat global			166	(1 716)	(278)		(1 828)	(52)	(1 880)
Résultat de la période			1 629				1 629	44	1 673
Total des produits et des charges de la période			1 795	(1 716)	(278)		(199)	(8)	(207)
Augmentation de capital									
Plan d'Épargne Groupe	13	227					240		240
Options de souscription d'actions et autres								29	29
Dividendes distribués			(1 086)				(1 086)	(61)	(1 147)
Actions rachetées et revendues			7			(408)	(401)		(401)
Engagement d'achat d'actions propres			(186)				(186)		(186)
Actions annulées	(13)	(279)				292			0
Paievements en actions			54				54		54
Variations de périmètre et autres			8				8	88	96
AU 30 JUIN 2025	1 996	2 987	22 224	(3 008)	(102)	(532)	23 565	561	24 126

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

Les états financiers consolidés résumés reflètent la situation comptable de la Compagnie de Saint-Gobain (la Société) et de ses filiales (l'ensemble constituant « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises. Ils sont exprimés en euros arrondis au million le plus proche.

Ces états financiers ont été arrêtés le 31 juillet 2025 par le Conseil d'administration.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés du Groupe Saint-Gobain ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états financiers résumés ne comprennent pas l'ensemble des informations demandées pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés résumés du Groupe sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« Normes comptables IFRS ») et interprétations telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2025.

A l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et applicables obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2025 (cf. note 1.1.1) et des méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires (cf. note 1.2), les règles d'évaluation et principes comptables sont identiques à ceux appliqués par le Groupe pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

1.1.1 Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025

Les normes et amendements suivants, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, ont été appliqués, lorsque nécessaire, aux comptes consolidés résumés établis au 30 juin 2025. Elles concernent un seul amendement :

- Amendement à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » - Absence de convertibilité d'une monnaie.

Les principales décisions IFRIC publiées sur le premier semestre 2025 concernent :

- IAS 7 « Classement des flux de trésorerie liés aux appels de marges pour les contrats garantis au prix du marché » ;
- IFRS 15 « Comptabilisation des produits provenant des frais de scolarité » ;
- Potentiellement IFRS 9, 15, 17 ou IAS 37 « Garanties émises sur les obligations d'autres entités » ;
- IAS 38 « Comptabilisation d'actifs incorporels résultant des engagements liés au climat ».

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

1.1.2 Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 ou postérieurement

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes, applicables par anticipation aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2025, n'ont pas été adoptés par le Groupe au 30 juin 2025 :

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature » ;
- Améliorations annuelles à IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7.

1.1.3 Normes, interprétations et amendements à des normes existantes publiés mais non encore applicables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes publiés mais non encore applicables concernent :

- IAS 29 « Evaluation des indicateurs des économies hyperinflationnistes » ;
- IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » ;
- IFRS 19 concernant les informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique.

Ces nouvelles normes sont en cours d'analyse par le Groupe.

1.2 Estimations et hypothèses

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les produits et les charges du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraites et les paiements en actions (cf. note 6, p. 24), les tests de valeur des actifs et la durée retenue pour les contrats de location (cf. note 7, p. 27), les autres provisions et passifs courants et non courants (cf. note 9, p. 30), la valorisation des instruments financiers (cf. note 10, p. 35) et les impôts (cf. note 12, p. 43).

Les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024. Les méthodes d'évaluation spécifiques appliquées concernent l'impôt sur le résultat (cf. note 12, p. 43) et les avantages au personnel (cf. note 6, p. 24).

NOTE 2 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE ET CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

2.1 Évènements significatifs de la période

2.1.1 Acquisition du groupe OVNIVER

Le 15 janvier 2025, Saint-Gobain a finalisé l'acquisition du groupe Ovniver, acteur de référence dans la chimie de la construction au Mexique et en Amérique centrale. Il a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 285 millions de dollars, avec une croissance d'environ 20 % par an en moyenne sur les cinq dernières années, opère 16 usines de production et emploie environ 1 000 employés.

Le prix d'acquisition est de 0,7 milliard d'euros et a fait l'objet d'une allocation préliminaire à la clôture au 30 juin 2025 en application de la norme IFRS 3. Le montant de l'écart d'acquisition provisoire qui en résulte s'élève à 418 millions d'euros. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à partir de la date d'acquisition pour finaliser cette allocation.

L'acquisition a été entièrement financée grâce à la trésorerie disponible du Groupe.

2.1.2 Acquisition de FOSROC

Le 7 février 2025, Saint-Gobain a finalisé l'acquisition de Fosroc, acteur mondial de référence dans la chimie de la construction qui a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires d'environ 490 millions de dollars, opère 20 usines de production et emploie environ 3 000 employés.

Le prix d'acquisition est de 0,9 milliard d'euros et a fait l'objet d'une allocation préliminaire à la clôture au 30 juin 2025, en conformité avec la norme IFRS 3. L'écart d'acquisition provisoire qui en découle s'élève à 420 millions d'euros. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à partir de la date d'acquisition pour finaliser cette allocation.

L'acquisition a été entièrement financée grâce à la trésorerie disponible du Groupe.

2.1.3 Émission obligataire

Le 4 avril 2025, Saint-Gobain a procédé à une émission obligataire d'un montant total de 1,2 milliard d'euros en deux tranches : 0,7 milliard d'euros à 3 ans avec un coupon de 2,75 % et 0,5 milliard d'euros à 8 ans avec un coupon de 3,50 %. Avec cette opération, Saint-Gobain a tiré parti de conditions de marché favorables pour anticiper ses besoins de refinancement à venir.

2.1.4 Réorganisation du Groupe et nouvelle gouvernance

Le 5 juin 2025, Saint-Gobain a annoncé une nouvelle organisation opérationnelle visant à renforcer sa proximité avec les marchés locaux et à accélérer sa croissance rentable. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2025, les directeurs généraux de pays sont responsables de l'ensemble de l'offre de solutions du Groupe, y compris celles issues des Solutions de Haute Performance. Cette réorganisation s'accompagne de la mise en place d'un nouveau Comité Exécutif et de la création d'une Direction Performance Opérations Groupe.

Par conséquent, depuis le 1^{er} juillet 2025, le reporting externe du Groupe se focalise sur quatre grandes régions : Europe du Nord, Europe du Sud – Moyen-Orient & Afrique, Amériques et Asie-Pacifique. La nouvelle organisation du Groupe n'étant pas effective au 30 juin 2025, cette dernière est sans impact sur les comptes consolidés et leur présentation au 30 juin 2025. En revanche, ses effets seront pris en compte dans les états financiers annuels du 31 décembre 2025.

2.2 Contexte macroéconomique

Saint-Gobain fait face à un environnement économique volatile dans ses principaux pays d'opération, depuis plusieurs années. La vague inflationniste liée à la pandémie de la Covid-19 et à la crise énergétique induite par la guerre en Ukraine a conduit les principales banques centrales mondiales à augmenter de façon agressive leurs taux d'intérêt, affectant le secteur de la construction, traditionnellement très dépendant du cycle de taux. Depuis début 2025, c'est la politique commerciale du gouvernement américain qui génère de l'incertitude et de la volatilité économique (cf. note 2.2.4 p.13).

Dans cet environnement de taux d'intérêt plus élevés et de ralentissement économique, le Groupe a poursuivi sa gestion rigoureuse des risques de liquidité, de taux et de change (cf. note 10.1, p. 422 du chapitre 8 du DEU au 31 décembre 2024), tout en renforçant sa vigilance et son suivi du risque de crédit, et en maintenant l'application stricte de sa politique de couverture des prix du gaz et de l'électricité.

Les taux d'intérêt ont néanmoins baissé depuis 2024 dans la plupart des principaux pays du Groupe et le Groupe est bien positionné pour tirer parti d'opportunités de moyen-terme : les pénuries de logement dans les grands pays du Groupe (notamment les États-Unis, le Canada et l'Allemagne), de même que les efforts importants de rénovation énergétique nécessaires à l'atteinte des objectifs climat, représentent des sources de croissance pérenne pour Saint-Gobain. La nécessaire adaptation des bâtiments aux aléas climatiques croissants génère également des opportunités pour le Groupe.

2.2.1 Hyperinflation en Argentine et en Turquie

L'Argentine, qui connaît un ajustement économique brutal depuis l'automne 2023 suite à la politique de dévaluation et à une cure fiscale sévère, commence à enregistrer des progrès économiques notables. L'inflation a nettement reflué, atteignant 39 % en glissement annuel en juin 2025, après avoir atteint un pic de 289 % en avril 2024. La politique monétaire et de change gagne peu à peu en crédibilité et l'activité économique se redresse graduellement.

Quant à l'économie turque, elle continue de croître, mais a récemment connu un ralentissement dans un contexte d'exposition de l'économie turque à l'incertitude géopolitique et commerciale. La politique monétaire reste restrictive, permettant un lent reflux de l'inflation, qui a atteint 35 % en juin 2025 (contre 72 % en juin 2024).

En application de la norme IAS29, l'hyperinflation dans ces deux pays et en particulier ses conséquences sur la perte de valeur des éléments monétaires sont reflétées dans le résultat financier du Groupe au 30 juin 2025.

2.2.2 Impacts du conflit russo-ukrainien sur la stratégie et la performance financière du Groupe

Éléments courants de l'activité opérationnelle

Depuis le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine, outre l'application par le Groupe des sanctions mises en place à l'encontre de la Russie, Saint-Gobain a décidé de mettre fin à toutes ses exportations vers des clients en Russie et Biélorussie, et à toutes ses importations en provenance de ces deux pays.

Néanmoins, les activités locales russes, qui représentent environ 0,7 % du chiffre d'affaires mondial du Groupe et qui ne font l'objet d'aucun partenariat local, continuent de fonctionner, en mode autonome, les solutions produites localement étant intégralement vendues sur les marchés locaux du bâtiment.

En Ukraine, Saint-Gobain a finalisé la construction d'une usine de production de plâtre dans l'ouest du pays, dont le démarrage a eu lieu en novembre 2024.

En termes d'organisation, l'Ukraine est regroupée dans un cluster Pologne - Ukraine, sous la responsabilité directe du management polonais.

Périmètre de consolidation

Dans la mesure où le Groupe continue à produire et vendre en Russie pour le marché local du pays, et à assurer ses opérations en totale autonomie de gestion et maîtrise des rendements, il continue d'exercer le contrôle de ses filiales russes.

Ainsi, en application de la norme IFRS 10, les sociétés russes et ukrainiennes n'ont pas été déconsolidées, elles restent intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2025.

Suivi de la valeur des actifs

Le total des actifs non courants en Russie représente un montant de 206 millions d'euros, soit 0,5 % du total de l'actif non courant du Groupe.

Aucun indicateur de perte de valeur n'a été mis en évidence sur ces sociétés, de sorte qu'aucune dépréciation en lien avec le conflit russo-ukrainien n'a été comptabilisée à fin juin 2025.

Risques financiers

Compte tenu de la faible présence du Groupe en Russie et en Ukraine, le conflit n'a pas engendré de risque de crédit ni de liquidité, et les risques de change sont également maîtrisés.

Le montant de la trésorerie du Groupe détenue en Russie représente 199 millions d'euros soit 3,3 % du total de la trésorerie du Groupe au 30 juin 2025. Le Groupe ne considère pas cette trésorerie comme faisant l'objet de restriction au sens d'IAS 7 dans la mesure où le cash est disponible pour le fonctionnement des opérations locales y compris dans le cadre d'échanges internationaux. Pour autant le rapatriement de la trésorerie est contraint en raison des sanctions internationales et des mesures locales de contrôle des capitaux.

Depuis le 2 mars 2022, le Groupe utilise pour la conversion de ses comptes consolidés le cours du rouble russe publié sur le site de Reuters.

Si les incidences directes du conflit russo-ukrainien n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers au 30 juin 2025, la situation demeure néanmoins instable et complexe. Le Groupe maintient sa vigilance sur l'analyse des impacts futurs que le conflit pourrait engendrer.

2.2.3 Impacts des conflits au Proche-Orient sur la stratégie et la performance financière du Groupe

Le Groupe n'a pas d'activité dans les pays directement impliqués dans les principaux conflits du Proche-Orient (Iran et Israël) à l'exception du Liban où les opérations du Groupe restent toutefois très limitées : le chiffre d'affaires et le total des actifs non courants représentent moins de 1 % des données consolidées du Groupe.

Le Groupe conserve néanmoins une vigilance accrue sur la zone, notamment en raison des risques d'extension au niveau de la région.

2.2.4 Impacts des nouveaux tarifs douaniers américains sur la stratégie et la performance financière du Groupe

Début 2025, les États-Unis ont augmenté significativement les droits de douane sur plusieurs catégories de produits importés, notamment l'acier et l'aluminium. Cette orientation a également suscité des mesures similaires de la part de plusieurs de leurs partenaires commerciaux, accentuant les tensions géopolitiques et perturbant les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans ce contexte, l'approche multi-locale de Saint-Gobain, axée sur la proximité des marchés et la diversification géographique, renforce la résilience du Groupe face aux perturbations du commerce international. En effet, grâce à ses chaînes de valeur locales – implantations industrielles, logistique, achats, marques, ventes et clients – le Groupe est parfaitement positionné sur les marchés locaux de la construction, sans exposition directe aux barrières douanières.

Ainsi les variations des droits de douane n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au cours du premier semestre 2025 et en conséquence, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les activités du Groupe, et aucune dépréciation liée à l'impact des tarifs douaniers n'a été comptabilisée à la clôture des comptes au 30 juin 2025.

Toutefois, ces évolutions introduisent un élément d'incertitude dans l'environnement macroéconomique global que le Groupe continue de suivre avec vigilance.

NOTE 3 ENJEUX CLIMATIQUES

3.1 L'engagement « zéro émission nette » est au cœur de la stratégie du Groupe

Les enjeux de développement durable sont au cœur de la stratégie du groupe Saint-Gobain, et constituent un élément essentiel au soutien de sa croissance. En 2019, le Groupe s'est engagé sur un objectif « zéro émission nette » à l'horizon 2050, engagement validé en septembre 2022 par la *Science Based Targets initiative* (SBTi) jugeant notre trajectoire conforme au nouveau standard net-zéro et à l'accord de Paris sur le climat.

Pour atteindre cet objectif de « zéro émission nette » d'ici 2050, Saint-Gobain a défini en novembre 2020 une feuille de route 2030, qui identifie les leviers et plans d'actions qui permettront au Groupe d'atteindre l'objectif de réduction des émissions carbone scope 1 et 2 de 33 % en valeur absolue par rapport à 2017, et une réduction de 16 % des émissions de scope 3.

En complément des engagements de réduction de ses émissions à horizon 2030, le Groupe a l'ambition de développer et proposer des solutions en vue de contribuer à décarboner le secteur de la construction ou les marchés de ses clients.

Les solutions innovantes développées par Saint-Gobain permettent :

- D'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments afin de réduire à la fois les impacts négatifs de la construction sur le climat et les factures énergétiques des occupants, tout en améliorant le bien-être de ces derniers. Elles jouent un rôle important dans la lutte contre le changement climatique, puisqu'elles permettent, en réduisant les besoins en énergie, de diminuer la quantité de gaz à effet de serre émise ;
- De substituer des matériaux lourds (ciment, béton, briques) par des matériaux légers (structure à base de plaque de plâtre quand cela est substituable, ...) ;
- D'accélérer la décarbonation des matériaux lourds ;
- D'assurer une meilleure résilience des bâtiments aux aléas climatiques.

Les Solutions de Haute Performance du Groupe permettent de répondre aux besoins croissants du marché liés à la décarbonation des procédés industriels et de la mobilité. Après l'acquisition des sociétés Chryso et GCP Applied Technologies, Inc. (GCP), le Groupe a encore renforcé en 2025, avec l'acquisition de Fosroc (Inde / Moyen-Orient / Asie Pacifique), sa position dans la Chimie de la Construction, dont les produits jouent un rôle significatif dans la décarbonation de la construction par la conception d'adjuvants innovants, qui permettent de réduire l'empreinte carbone du ciment ou du béton.

3.2 Prise en compte de l'engagement « zéro émission nette » dans l'établissement des états financiers du Groupe

En cohérence avec ces engagements et objectifs, le Groupe a considéré les enjeux liés au changement climatique et au développement durable dans ses comptes, principalement sur les aspects suivants :

Un engagement décliné sur l'ensemble du Groupe

Toutes les Régions et les Solutions de Haute Performance ont élaboré des feuilles de route structurées de réduction des émissions de CO₂. Celles-ci sont déclinées par pays et entité, usine, projet, dont la consolidation permet de valider l'engagement 2030 de réduction des émissions scope 1 et scope 2 affichée par le Groupe, et de se projeter sur la période 2030-2050.

Elles sont revues chaque année, en cohérence avec les principales échéances financières du Groupe (plan stratégique, budget) et conjuguent un grand nombre d'axes d'amélioration, de plans d'actions et de projets industriels (efficacité et mix énergétique, mise en application de nouvelles technologies, accroissement de l'économie circulaire, reformulations, allègement et design des produits...), détaillés au niveau de chaque site, en vue de réduire les émissions directes dites de scope 1, et prenant en compte l'intégration croissante de nouveaux contrats PPA (*Purchase Power Agreement*) et VPPA (*Virtual Purchase Power Agreement*) pays par pays afin de réduire les émissions indirectes (scope 2).

Après les premières mondiales réalisées par le Groupe ces dernières années, notamment des productions à zéro émission nette de carbone (scope 1 et 2) de vitrage en France, de plaques de plâtre en Norvège et très bas carbone (scope 1 et 2) d'isolation en laine de verre en Finlande, le Groupe a poursuivi, au cours du premier semestre 2025, ses actions :

- De décarbonation des procédés de fabrication :
 - Installation d'un four électrique de dernière génération pour alimenter la ligne de production de laine de roche en Espagne et réduire les émissions de CO₂ de 70 % (scope 1 et 2) par rapport à 2017. L'usine d'Azuqueca bénéficie d'un approvisionnement en électricité zéro carbone grâce à un contrat PPA signé en 2022 afin de garantir la fourniture en électricité verte jusqu'en 2034 ;
 - Lancement d'un projet de construction d'une nouvelle usine bas carbone d'isolation en laine de roche au Royaume-Uni. La nouvelle usine bénéficiera d'un four entièrement électrique alimenté par de l'électricité renouvelable.
- De développement de solutions durables :
 - Lancement également au Royaume-Uni d'une plaque de plâtre fabriquée à partir de 100 % de plâtre recyclé. La « Gyproc SoundBloc Inфинаé 100 » marque une étape majeure pour l'ensemble de l'industrie vers plus de circularité, puisqu'elle figure parmi les toutes premières plaques de plâtre à être fabriquées entièrement à partir de gypse recyclé. Elle utilise des déchets de plâtre provenant de chantiers de construction.

Signature de contrats d'achat d'électricité renouvelable

Le Groupe poursuit la négociation et signature de contrats d'approvisionnement en électricité renouvelable (scope 2), soit avec livraison physique d'électricité (*Power Purchase Agreement*), soit financier, sans livraison physique, comprenant un règlement en cash basé sur l'écart entre prix du contrat et prix de marché (*Virtual Power Purchase Agreement*). Ces contrats font l'objet d'une analyse préalable à leur signature pour déterminer le traitement comptable auquel ils seront soumis : IFRS 16 pour les contrats de location, IFRS 9 pour les instruments financiers ou IAS 37 pour les simples contrats d'achat bénéficiant de l'exception *own-use* de IFRS 9.2.4.

La majorité des contrats signés par le Groupe sont des PPA considérés comme des contrats d'achat bénéficiant de l'exception *own-use* de IFRS 9.2.4. Le Groupe est également engagé dans quatre VPPA, qui sont des instruments financiers soumis à la norme IFRS 9.

Le tableau ci-dessous présente les contrats les plus significatifs (> 200 GWh sur la durée du contrat) au 30 juin 2025, avec leurs principales caractéristiques :

Type	Localisation	Énergie	Puissance (par an)	% de la consommation d'électricité du pays (base 2024)	Date de démarrage	Durée du contrat	Traitement comptable
VPPA	USA (Blooming Grove)	Éolien	460 GWh	> 25%	2020	12 ans	IFRS 9 (dérivé)
VPPA	USA (Cotton Bayou)	Solaire	452 GWh	> 25%	2024	10 ans	IFRS 9 (dérivé)
VPPA	USA (Danish fields)	Solaire	224 GWh	> 10%	2024	15 ans	IFRS 9 (dérivé)
VPPA	Pologne	Éolien	180 GWh	> 25%	2025	15 ans	IFRS 9 (dérivé)
PPA	France	Éolien	175 GWh	> 10%	2026	5 ans	Contrat d'achat
PPA	Roumanie	Mix	160 GWh	> 75%	2026	5 ans	Contrat d'achat
PPA	Espagne	Mix	150 GWh	> 25%	2024	10 ans	Contrat d'achat
PPA	France	Mix	108 GWh	> 10%	2026	20 ans	Contrat d'achat
PPA	USA (Chowchilla)	Solaire	78 GWh	< 10%	2023	15 ans	IFRS 16
PPA	France	Solaire	36 GWh	< 10%	2024	15 ans	Contrat d'achat
PPA	Maroc	Éolien	35 GWh	< 75%	2025	20 ans	Contrat d'achat
PPA	Allemagne	Solaire	28 GWh	> 10%	2026	10 ans	Contrat d'achat
PPA	Italie	Éolien	22 GWh	> 10%	2024	12 ans	Contrat d'achat
PPA	Allemagne	Solaire	21 GWh	> 10%	2026	10 ans	Contrat d'achat
PPA	Espagne	Solaire	18,5 GWh	< 10%	2023	12 ans	Contrat d'achat
PPA	Roumanie	Solaire	12 GWh	< 10%	2023	20 ans	Contrat d'achat

En application de la norme IFRS 9, les contrats VPPA sont évalués à la juste valeur par résultat, à l'exception d'un contrat de VPPA qualifié de couverture (VPPA Pologne) dont les variations de juste valeur ont été comptabilisées dans les « autres éléments du résultat global ». Les impacts de la variation de juste valeur des VPPA sont non significatifs à l'échelle du Groupe à la clôture de juin 2025.

Pour rappel 67 % de l'électricité consommée par le Groupe en 2024 était d'origine décarbonée.

Mesure et suivi des émissions liées à la chaîne de valeur (scope 3)

Les catégories de scope 3 sur lesquelles le Groupe a un véritable levier d'actions et qui font l'objet d'une validation SBTi sont principalement les catégories amont (achats de matières premières et de produits de négoce, achats d'énergie, transports). Le Groupe poursuit ses travaux d'amélioration qualitative et quantitative des données disponibles, grâce à un mécanisme de suivi précis et régulier des émissions sur les principales catégories du scope 3, en vue d'une modélisation efficace et automatisée de ces données.

Sur la catégorie des achats de matières premières et de produits de négoce, il est désormais demandé aux principaux fournisseurs du Groupe (les plus contributeurs en matière d'émissions de CO₂) de fournir, via un portail dédié, leurs empreintes carbone et leurs ambitions.

Gestion des quotas de CO₂

Le Groupe Saint-Gobain disposait, à la fin de l'exercice 2024, d'un stock de 3,8 millions de tonnes de quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués par la Communauté européenne. En complément, le Groupe avait procédé en 2024 à des achats à terme à maturité de juillet 2025 de 0,5 million de tonnes de quotas CO₂ au prix moyen de 67 euros la tonne. Au premier semestre 2025, le Groupe a procédé à l'achat à terme à maturité 2026, sur le marché, de 0,2 million de tonnes de quotas CO₂ à un prix moyen de 66 euros la tonne. Ainsi le Groupe considère pouvoir conserver à fin juin 2025 une autosuffisance en quotas pour une période de plus de trois ans.

Investissements durables, dépenses de Recherche et Développement, et autres dépenses en faveur du climat et de la préservation de l'environnement

Les investissements liés à la réduction des émissions de CO₂ sont suivis tous les mois dans le reporting financier du Groupe. Afin de soutenir l'accélération vers des procédés industriels neutres en carbone, une enveloppe d'un montant d'un milliard d'euros sur les dix années 2021-2030 a été allouée en investissements et en Recherche et Développement. Depuis la mise en œuvre de sa feuille de route en 2020, le montant alloué à fin 2024 était déjà de 764 millions d'euros.

Opérations de financement

Saint-Gobain a lancé en 2022 un « *Sustainability-Linked Bond* », dont une tranche de 500 millions d'euros à 10 ans est indexée sur deux objectifs de performance durable calculés à l'horizon de 2030 par rapport à l'année de référence 2017 (réduction des émissions de CO₂ de 33 % pour les scopes 1 et 2, et celle des déchets de production non recyclés de 80 %). En décembre 2023, Saint-Gobain a également signé un « *Sustainability-Linked Loan* » de 4 milliards d'euros à échéance initiale décembre 2028, avec deux options d'extension d'un an chacune ; la première, exercée fin 2024, a porté l'échéance actuellement à décembre 2029 ; sa marge est indexée sur trois indicateurs de performance liés à la feuille de route durable de Saint-Gobain à l'horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2017 (réduction de 33 % en absolu des émissions de CO₂ pour les scopes 1 et 2, réduction de 80 % des déchets de production non recyclés et taux de fréquence d'accidents inférieur ou égal à 1,5 pour 1 million d'heures travaillées). Enfin, en mars 2024, Saint-Gobain a lancé, sa première émission obligataire verte avec une double tranche (1 milliard d'euros à 6 ans avec un coupon de 3,375 %, et 1 milliard d'euros à 10 ans avec un coupon de 3,625 %). Les fonds levés ont servi à financer des projets alignés sur la taxonomie européenne et le rapport d'allocation et d'impact de cette émission est disponible sur le site internet du Groupe.

3.3 Gouvernance

Comités RSE

Un Comité RSE est établi au sein du Conseil d'administration, ainsi qu'au sein du Comité exécutif du Groupe.

Prix interne du carbone

Le Groupe a fixé ses prix internes du carbone à 100 euros la tonne de CO₂ pour l'évaluation de ses décisions d'investissement, et à 200 euros la tonne pour ses projets de R&D. Une approche comparable applicable aux acquisitions significatives a été mise en place. Elle intègre l'effort éventuellement nécessaire pour que l'impact carbone de ces acquisitions soit compatible avec la trajectoire de Saint-Gobain.

Politique de rémunération des dirigeants

Considérant l'enjeu du changement climatique comme stratégique pour le Groupe, la réduction des émissions de CO₂ est un indicateur de performance intégré aux plans de rémunérations à court et à long terme des dirigeants du Groupe. Concernant les plans de long terme, la pondération des critères RSE s'élève à 20 % et celle des rémunérations variables annuelles à 15 %. Le poids des objectifs CO₂ est de 10 % pour les plans de long terme et de 5 % pour les rémunérations variables annuelles.

3.4 Tests de la valeur des actifs et émissions nettes de CO₂

Comme indiqué dans la partie concernant le suivi de la valeur des actifs (cf. note 7.5.4, p. 415 du chapitre 8 du DEU au 31 décembre 2024), le Groupe intègre, dans ses tests annuels sur la valeur des actifs, la sensibilité à l'évolution du prix des quotas de CO₂.

Pour rappel, ces analyses n'ont pas conduit à l'identification de dépréciation des actifs nets au sein des groupes d'UGT, la marge de manoeuvre constatée (headroom) étant positive pour l'ensemble des groupes d'UGT.

3.5 Évaluation de l'impact des éléments climatiques sur les actifs du Groupe

Pour rappel, Saint-Gobain a initié en 2023 une étude sur les actifs de près de 500 sites industriels et logistiques les plus importants, avec un cabinet externe afin d'identifier son exposition aux risques physiques liés à l'impact du changement climatique (inondations, feux de forêt, cyclones, tempêtes, sécheresse et stress thermique), ainsi que des tremblements de terre, sur ses activités. Cette étude confirme que les risques identifiés ne présentent pas de matérialité financière significative pour le Groupe. L'actualisation de cette étude, réalisée en 2024 et complétée par 51 sites australiens de CSR, a confirmé les conclusions de l'étude menée en 2023.

3.6 Évolution réglementaire

Le Groupe continue d'analyser les impacts et travaille à la mise en œuvre des évolutions réglementaires en lien avec le changement climatique et la transition énergétique.

NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés résumés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Au premier semestre 2025, les pays appliquant la norme IAS 29 « information financière dans les économies hyperinflationnistes » sont les suivants :

Argentine

L'Argentine est, depuis le 1^{er} juillet 2018, considérée comme un pays en hyperinflation. La norme IAS 29 s'applique donc aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le peso argentin (selon la table d'inflation FACPCE).

Liban

Le Liban est considéré depuis octobre 2020 comme un pays en hyperinflation. La norme IAS 29 est ainsi devenue applicable, à compter du 31 décembre 2020, aux entités dont la monnaie fonctionnelle est la livre libanaise.

Le Groupe est faiblement exposé au Liban, le chiffre d'affaires et le total des actifs non courants représentent moins de 1 % des données consolidées du Groupe.

Turquie

Avec un taux d'inflation cumulée sur 3 ans supérieur à 100 % depuis février 2022, la Turquie a été intégrée en mars 2022 dans la liste des économies hyperinflationnistes. La norme IAS 29 s'applique donc aux entités dont la monnaie fonctionnelle est la livre turque.

4.2 Évolution du périmètre de consolidation

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe au cours du premier semestre 2025 sont présentées ci-dessous :

Le Groupe a réalisé huit acquisitions de sociétés intégrées globalement, pour un prix d'acquisition total de 1,7 milliards d'euros.

Le Groupe a également procédé à une cession partielle de société contrôlée.

4.2.1 Acquisitions du premier semestre 2025

Les acquisitions de sociétés contrôlées représentent un chiffre d'affaires et un EBITDA en année pleine d'environ respectivement 750 millions d'euros et 145 millions d'euros.

Les principales acquisitions du premier semestre 2025 sont récapitulées ci-après :

- Le 15 janvier 2025, Saint-Gobain a finalisé l'acquisition annoncée le 15 août 2024 du groupe Ovniiver, acteur non coté de référence dans la chimie de la construction au Mexique et en Amérique centrale (cf. note 2.1.1 p. 11) ;
- Le 7 février 2025, Saint-Gobain a finalisé l'acquisition de Fosroc, acteur mondial non coté de référence dans la chimie de la construction (cf. note 2.1.2 p. 11) ;
- Le 18 juin 2025, Saint-Gobain a annoncé l'acquisition de Maturix, basé au Danemark, fournisseur de référence dans la chimie de la construction.

L'identification et l'évaluation des actifs acquis, des passifs assumés et des dettes reprises à leur juste valeur des acquisitions du premier semestre 2025 seront finalisées dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

A noter que les évaluations à la juste valeur de chacune des grandes catégories d'actifs acquis, de passifs assumés et de dettes reprises des deux principales acquisitions de l'exercice 2024, à savoir le groupe Bailey au Canada et CSR Ltd en Australie, se sont poursuivies au cours du premier semestre 2025. Concernant le groupe Bailey, les montants affectés en relation clientèle, à la propriété intellectuelle et aux marques s'élèvent respectivement à 156 millions d'euros, 28 millions d'euros et 24 millions d'euros, ce qui porte l'écart d'acquisition définitif à un montant de 262 millions d'euros (valorisation au cours d'entrée). Concernant CSR Ltd, les montants affectés en relation clientèle, aux marques et à la provision pour litiges amiante s'élèvent respectivement à 159 millions d'euros, 130 millions d'euros et 187 millions d'euros, ce qui porte l'écart d'acquisition à un montant de 610 millions d'euros (valorisation au cours d'entrée).

4.2.2 Principales cessions du premier semestre 2025

Aucune sortie de périmètre significative n'a été réalisée par le Groupe au premier semestre 2025.

4.3 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2025 incluent :

- L'entité Calders & Grandidge au Royaume Uni ;
- Les sociétés de la Distribution au Brésil, suite à la décision du Groupe de mettre en vente ses activités de distribution de matériaux de construction dans ce pays.

Ces projets de cessions s'inscrivent dans la poursuite de la stratégie d'optimisation du portefeuille de Saint-Gobain, visant à améliorer le profil de croissance et de rentabilité du Groupe.

Les critères relatifs aux actifs et passifs destinés à être cédés étant remplis, les comptes de bilan de ces entités ont été regroupés et évalués au 30 juin 2025 conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, sur les postes « Actifs et passifs détenus en vue de la vente » du bilan consolidé.

Pour des raisons de confidentialité, les positions au 30 juin 2025 n'ont pas été détaillées par société.

De plus, ces entités en cours de cession n'ont pas été considérées comme des activités abandonnées au compte de résultat au sens d'IFRS 5 car elles ne constituent pas une activité principale pour le Groupe.

Par ailleurs, à la clôture du 30 juin 2025, les actifs et passifs détenus en vue de la vente incluent également certains actifs immobiliers issus de l'acquisition du groupe CSR Ltd et qualifiés d'actifs monétisables à court et moyen terme. Le Groupe considère que les critères IFRS 5 sont remplis dès lors que l'aménagement des actifs immobiliers est finalisé et que la phase de commercialisation a démarré. Le montant des actifs remplissant ces critères s'élève à 270 millions d'euros au 30 juin 2025.

Le détail des actifs et passifs détenus en vue de la vente est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	31 déc. 2024
Immobilisations incorporelles, corporelles et droits d'usage et autres actifs non courants	293	20
Stocks, créances clients, autres créances	109	97
Disponibilités et équivalents de trésorerie	20	38
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	422	155
Autres provisions et passifs, courants et non courants	24	20
Dettes fournisseurs, autres dettes et autres passifs courants	76	84
Dettes financières, emprunts à moins d'un an et banques créditrices	49	59
PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	149	163
ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE - NET	273	(8)

4.4 Évolution du nombre de sociétés consolidées

Au 30 juin 2025, le nombre de sociétés consolidées est de 1 003 (975 au 31 décembre 2024) dont 98 (102 au 31 décembre 2024) consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et partenariats.

4.5 Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du Groupe

Au 30 juin 2025, les engagements d'achats irrévocables s'élèvent à environ 90 millions d'euros.

NOTE 5 ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

5.1 Éléments du compte de résultat

5.1.1 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel par nature est détaillé ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2025	1^{er} semestre 2024
CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS ACCESSOIRES	23 852	23 464
Charges de personnel :		
Salaires et charges sociales	(4 892)	(4 678)
Rémunérations en actions ⁽¹⁾	(54)	(47)
Retraites et avantages au personnel	(82)	(17)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des droits d'usage ⁽²⁾	(1 065)	(1 026)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles	14	32
Autres ⁽³⁾	(14 970)	(14 977)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 803	2 751
Autres produits opérationnels	34	42
Autres charges opérationnelles ⁽²⁾	(272)	(331)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(238)	(289)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	2 565	2 462

⁽¹⁾ Les rémunérations en actions (charges IFRS 2) sont détaillées en note 6, p. 24 ;

⁽²⁾ Le total des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles, des droits d'usage, et des amortissements des actifs incorporels liés aux PPA s'élève à 1 211 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 1 129 millions d'euros au premier semestre 2024 ;

⁽³⁾ Le poste « Autres » du résultat d'exploitation correspond aux coûts des marchandises vendues, rabais fournisseurs et frais de distribution des entités de Distribution ainsi qu'aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres entités. Il comprend également les frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation qui s'élèvent à 301 millions d'euros au premier semestre 2025 (285 millions d'euros au premier semestre 2024).

5.1.2 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2025	1^{er} semestre 2024
Dépréciations d'actifs ⁽¹⁾	(32)	(35)
Amortissements des actifs incorporels liés aux PPA ⁽²⁾	(146)	(103)
Autres éléments opérationnels ⁽³⁾	(44)	(68)
Plus-values de cession des actifs immobilisés	34	42
Pertes et profits hors exploitation ⁽⁴⁾	(50)	(125)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(238)	(289)

⁽¹⁾ Le poste « Dépréciations d'actifs » inclut les dépréciations sur les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'usage, les actifs destinés à être cédés et les autres actifs ;

⁽²⁾ Les amortissements des marques et des listes clients sont reconnus séparément dans les « Autres produits et charges opérationnels », avec les autres pertes et profits liés aux regroupements d'entreprises, qui ne participent pas à la mesure de la performance des Segments opérationnels du Groupe ;

⁽³⁾ En 2025 comme en 2024, les autres éléments opérationnels comprennent essentiellement les moins-values de cession, les mises au rebut d'immobilisations, les frais d'acquisition, les ajustements de prix d'acquisition encourus lors des regroupements d'entreprises et les impacts de la variation de juste valeur des contrats VPPA ;

⁽⁴⁾ Les pertes et profits hors exploitation comprennent notamment les impacts associés aux litiges et aux restructurations.

5.2 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction générale. Le Groupe a choisi de présenter les informations par Segments conformément au *reporting* interne existant au 30 juin 2025.

La structure du Groupe est constituée de cinq ensembles, avec quatre entités régionales et une entité mondiale Solutions de Haute Performance. L'information sectorielle est présentée par Segments de la façon suivante :

- **Solutions de Haute Performance (SHP)**, qui suit une organisation par marché pour les clients mondiaux : Mobilité, Sciences de la vie, Industrie de la construction et Industrie.

Les quatre entités régionales sont les suivantes :

- **Région Europe du Nord**, qui regroupe les pays nordiques, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, l'Europe de l'Est et la Russie ;
- **Région Europe du Sud - Moyen-Orient (MO) & Afrique**, composée de la France, du Benelux, des pays de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de l'Afrique ;
- **Région Amériques**, qui comprend l'Amérique du Nord et l'Amérique latine ;
- **Région Asie Pacifique**, qui inclut l'Asie, l'Australie et l'Inde ;
- **Autres**, comprenant les différentes *holdings* du Groupe.

Les données sectorielles des premiers semestres de 2025 et 2024 par Segments sont les suivantes :

Premier semestre 2025

(en millions d'euros)	Solutions de Haute Performance	Europe du Nord	Europe du Sud - MO & Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Autres ⁽¹⁾	Total Groupe ⁽²⁾
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 054	5 865	6 987	5 021	1 520	(595)	23 852
Résultat d'exploitation	605	528	543	987	204	(64)	2 803
Résultat des sociétés mises en équivalence	1	6	(5)	8	4	0	14
Amortissements d'exploitation	217	259	310	165	84	30	1 065
Dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2)	19	9	0	0	0	26
EBITDA	798	759	870	1 136	288	(33)	3 818
Investissements incorporels et corporels ⁽³⁾	131	103	128	219	88	42	711

⁽¹⁾ La colonne « Autres » correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et aux *holdings* pour les autres rubriques ;

⁽²⁾ Les chiffres d'affaires de la France et des États-Unis représentent respectivement 5 512 millions d'euros et 4 286 millions d'euros ;

⁽³⁾ Les investissements incorporels et corporels n'incluent pas les droits d'usage.

Premier semestre 2024

(en millions d'euros)	Solutions de Haute Performance	Europe du Nord	Europe du Sud - MO & Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Autres ⁽¹⁾	Total Groupe ⁽²⁾
Chiffre d'affaires et produits accessoires	4 969	5 804	7 316	4 967	1 033	(625)	23 464
Résultat d'exploitation	610	521	604	945	134	(63)	2 751
Résultat des sociétés mises en équivalence	1	6	18	8	(1)	2	34
Amortissements d'exploitation	213	255	308	169	53	28	1 026
Dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles	7	13	8	1	(4)	0	25
EBITDA	752	746	904	1 103	189	(42)	3 652
Investissements incorporels et corporels ⁽³⁾	129	101	108	193	39	13	583

⁽¹⁾ La colonne « Autres » correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et aux *holdings* pour les autres rubriques ;

⁽²⁾ Les chiffres d'affaires de la France et des États-Unis représentent respectivement 5 848 millions d'euros et 4 385 millions d'euros ;

⁽³⁾ Les investissements incorporels et corporels n'incluent pas les droits d'usage.

Aucun client externe ne représente individuellement 10 % ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

5.3 Indicateurs de performance

5.3.1 EBITDA

L'EBITDA résulte du calcul du résultat d'exploitation majoré des dotations aux amortissements d'exploitation des immobilisations corporelles, incorporelles et des droits d'usage et des pertes et des profits hors exploitation.

Il s'élève à 3 818 millions d'euros au premier semestre 2025 (3 652 millions d'euros au premier semestre 2024).

Son calcul est le suivant :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat d'exploitation	2 803	2 751
Amortissements d'exploitation des immobilisations corporelles et incorporelles	697	675
Amortissements d'exploitation des droits d'usage	368	351
Pertes et profits hors exploitation	(50)	(125)
EBITDA	3 818	3 652

5.3.2 Résultat net courant

Le résultat net courant correspond au résultat après impôts et intérêts ne donnant pas le contrôle, diminué des plus ou moins-values de cession, des dépréciations d'actifs, des amortissements des actifs incorporels liés aux PPA, des frais d'acquisitions IFRS 3, des autres éléments non courants (notamment les provisions non récurrentes significatives et les impacts liés à l'hyperinflation) et des impôts et intérêts ne donnant pas le contrôle y afférents.

Le résultat net courant s'élève à 1 797 millions d'euros au premier semestre 2025 (1 820 millions d'euros au premier semestre 2024 après retraitements). Rapporté au nombre moyen pondéré de titres en circulation au 30 juin (495 096 191 actions en 2025, 501 808 814 actions en 2024), il représente un bénéfice net courant par action de 3,63 euros au premier semestre 2025 contre 3,63 euros au premier semestre 2024 (après retraitements).

L'écart entre le résultat net et le résultat net courant s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024 retraité	Retraitements ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2024 publié
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	1 629	1 660		1 660
Déduction faite des éléments suivants :				
Résultat de cession d'actifs	(6)	(11)		(11)
Dépréciations d'actifs	(32)	(22)		(22)
Amortissements des actifs incorporels liés aux PPA	(146)	(103)	(103)	0
Frais d'acquisitions IFRS 3	(13)	(28)		(28)
Autres éléments non courants ⁽²⁾	(24)	(38)	(37)	(1)
Impact des intérêts ne donnant pas le contrôle	2	0		0
Effets d'impôts sur les éléments non courants	51	42	26	16
RÉSULTAT NET COURANT (PART DU GROUPE)	1 797	1 820	(114)	1 706

(1) Comme au 31 décembre 2024, les retraitements apportés à l'indicateur « Résultat net courant » portent sur deux éléments non courants : les impacts liés à l'hyperinflation (IAS 29) et les amortissements des actifs incorporels liés aux PPA ;

(2) Le poste « Autres éléments non courants » inclut notamment l'impact lié à l'hyperinflation pour un montant de -23 millions d'euros au premier semestre 2025 contre -37 millions d'euros au premier semestre 2024.

5.4 Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement se compose des éléments suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	31 déc. 2024
VALEUR NETTE DES STOCKS	7 189	7 031
CRÉANCES CLIENTS VALEUR NETTE	6 083	4 948
Autres créances d'exploitation	1 456	1 327
Autres créances hors exploitation	183	253
AUTRES CRÉANCES VALEUR NETTE	1 639	1 580
CRÉANCES D'IMPÔTS COURANTS	121	149
DETTES FOURNISSEURS	6 920	6 773
Autres dettes d'exploitation	4 786	4 957
Autres dettes hors exploitation*	364	722
AUTRES DETTES	5 150	5 679
DETTES D'IMPÔTS COURANTS	243	240
Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (lié à l'activité)	3 022	1 576
Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation (y compris créances et dettes d'impôts courants)	(303)	(560)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	2 719	1 016

* Les autres dettes hors exploitation comprennent les fournisseurs d'immobilisations, les subventions reçues et les autres dettes diverses hors exploitation (cf. note 5.4.2, p. 22).

5.4.1 Stocks

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, les stocks se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	31 déc. 2024
Valeur brute		
Matières premières	2 117	2 097
En-cours de production	545	508
Produits finis	5 247	5 168
VALEUR BRUTE DES STOCKS	7 909	7 773
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	(262)	(276)
En-cours de production	(20)	(16)
Produits finis	(438)	(450)
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS	(720)	(742)
VALEUR NETTE DES STOCKS	7 189	7 031

La valeur nette des stocks s'élève à 7 189 millions d'euros au 30 juin 2025 comparée à 7 031 millions d'euros au 31 décembre 2024. Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges au premier semestre 2025 s'élèvent à 131 millions d'euros (120 millions d'euros au premier semestre 2024). Les reprises de dépréciations de stocks ont été comptabilisées pour un montant de 130 millions d'euros au premier semestre 2025 (118 millions d'euros au premier semestre 2024).

5.4.2 Créances et dettes d'exploitation et hors exploitation

Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	31 déc. 2024
Valeur brute	6 533	5 395
Provisions pour dépréciation	(450)	(447)
CRÉANCES CLIENTS VALEUR NETTE	6 083	4 948
Rabais obtenus et avances versées aux fournisseurs	515	485
Créances sociales	61	30
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	455	466
Créances diverses d'exploitation	428	351
Autres créances hors exploitation	185	254
Provisions pour dépréciation des autres créances	(5)	(6)
AUTRES CRÉANCES VALEUR NETTE	1 639	1 580

Comptes consolidés résumés du groupe Saint-Gobain

Au premier semestre 2025, l'impact des variations de provisions et des pertes sur créances irrécouvrables s'est traduit par une charge de 24 millions d'euros contre 28 millions d'euros au premier semestre 2024.

Les pertes sur créances irrécouvrables s'élèvent à 22 millions d'euros contre 24 millions d'euros au premier semestre 2024.

Les créances clients au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute		Dépréciation		Valeur nette	
	30 juin 2025	31 déc. 2024	30 juin 2025	31 déc. 2024	30 juin 2025	31 déc. 2024
CRÉANCES CLIENTS NON ÉCHUES	5 525	4 406	(92)	(70)	5 433	4 336
depuis moins d'un mois	422	410	(43)	(44)	379	366
entre un mois et trois mois	189	182	(42)	(48)	147	134
depuis plus de trois mois	397	397	(273)	(285)	124	112
CRÉANCES CLIENTS ÉCHUES	1 008	989	(358)	(377)	650	612
CRÉANCES CLIENTS	6 533	5 395	(450)	(447)	6 083	4 948

Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes se décomposent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	31 déc. 2024
DETTES FOURNISSEURS	6 920	6 773
Acomptes reçus et rabais accordés aux clients	1 934	2 127
Fournisseurs d'immobilisations	152	508
Subventions reçues	70	78
Dettes sociales	1 495	1 683
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	647	407
Autres dettes diverses d'exploitation	710	740
Autres dettes diverses hors exploitation	142	136
AUTRES DETTES	5 150	5 679

5.5 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Au 30 juin 2025, les engagements d'achats irrévocables s'élèvent à 2 973 millions d'euros (3 120 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Dans le cadre des cessions de filiales, le Groupe peut être amené à donner des garanties de passif. Il est constitué une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation du coût est possible.

Les autres engagements n'ont pas varié de manière significative.

NOTE 6 CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

6.1 Provisions pour retraites et avantages au personnel

6.1.1 Description des régimes à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont identiques à ceux mentionnés dans les comptes consolidés du 31 décembre 2024.

6.1.2 Hypothèses de taux

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires retenues pour l'évaluation des engagements et des fonds de retraites tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'actualisation sont établis par zone ou pays sur la base de l'observation des taux obligataires au 30 juin 2025.

Pour la zone euro (y compris la France), deux taux d'actualisation en fonction de la durée des régimes sont déterminés à partir d'un modèle de courbe de taux développé par le Cabinet Mercer : un taux pour les régimes de durée inférieure ou égale à 13 ans en 2025 (identique à 2024), et un taux pour les régimes de durée supérieure à 13 ans en 2025 (identique à 2024).

Les taux utilisés au premier semestre 2025 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	Zone euro (y compris France)		Royaume-Uni	États-Unis
	Plans à durée courte	Plans à durée longue		
Taux d'actualisation	3,85 %	3,99 %	5,65 %	5,50 %
Taux d'inflation	2,00 %		CPI 2,40% RPI 2,80 %	2,50 %

Les taux utilisés en 2024 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs étaient les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	Zone euro (y compris France)		Royaume-Uni	États-Unis
	Plans à durée courte	Plans à durée longue		
Taux d'actualisation	3,41 %	3,51 %	5,55 %	5,60 %
Taux d'inflation	2,00 %		CPI 2,65% RPI 3,05 %	2,50 %

Ces trois zones représentent la quasi-totalité de l'engagement et la révision des hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation et les taux d'inflation, a contribué à diminuer l'engagement, et par conséquent la provision, d'un montant de 224 millions d'euros.

Les rendements dégagés sur la quasi-totalité des fonds sont de 46 millions d'euros inférieurs aux rendements prévisionnels, entraînant une augmentation de la provision du même montant.

Par ailleurs, une variation du plafonnement de l'actif de 25 millions d'euros (principalement en Suisse) génère une augmentation de la provision du même montant.

6.1.3 Détail et évolution des engagements de retraites, d'indemnités de départ en retraites et de prévoyance des retraités

Valeur nette comptable des provisions

Les provisions pour engagements de retraites et autres engagements sociaux sont constituées de :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	31 déc. 2024
Engagements de retraites	891	996
Indemnités de fin de carrière	358	370
Prévoyance des retraités	205	230
TOTAL DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET PRÉVOYANCE DES RETRAITÉS	1 454	1 596
Couverture médicale	29	31
Incapacité de longue durée	4	5
Autres avantages à long terme	112	118
PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	1 599	1 750

Les provisions pour l'ensemble des autres avantages à long terme s'élèvent à 145 millions d'euros au 30 juin 2025 (154 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Comptes consolidés résumés du groupe Saint-Gobain

Le montant des engagements nets de retraites et prévoyance des retraités hors autres avantages à long terme se décompose entre actif et passif de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	31 déc. 2024
Engagements provisionnés - passif	1 454	1 596
Engagements financés d'avance - actif	(322)	(316)
ENGAGEMENTS NETS DE RETRAITES ET PRÉVOYANCE DES RETRAITES	1 132	1 280

Variation des provisions pour retraites et prévoyance des retraités

L'évolution des engagements de retraites et prévoyance des retraités s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 280
Variations	
Charges opérationnelles	68
Coût financier / rendement calculé des fonds	23
Écarts actuariels et plafonnement de l'actif	(153)
Contributions aux fonds et prestations versées	(67)
Écarts de conversion	(38)
Évolution du périmètre et reclassements	19
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	(148)
SITUATION AU 30 JUIN 2025	1 132

6.2 Paiements en actions

6.2.1 Plan d'Épargne du Groupe (PEG)

Le Plan d'Épargne du Groupe (PEG) est ouvert à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est présent. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Les salariés investissent dans des actions Saint-Gobain à un cours préférentiel. Ces actions sont détenues, selon les pays, soit directement soit par l'intermédiaire des fonds communs de placement du PEG ; elles ne peuvent être cédées pendant une période incompressible de cinq ou dix années, sauf événements exceptionnels. Le prix de souscription est celui fixé par le Directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain sur délégation du Conseil d'administration. Il correspond à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Saint-Gobain sur Euronext Paris aux 20 séances de bourse qui précèdent la décision avec application d'une décote de 20 %, conformément aux dispositions légales, aux résolutions de l'Assemblée générale et aux délibérations du Conseil d'administration. Les salariés bénéficient également d'un abondement de l'entreprise qui est enregistré en charges dans les comptes du Groupe.

Au premier semestre 2025, le groupe Saint-Gobain a mis en œuvre un nouveau plan d'épargne Groupe. Le prix de référence est de 96,09 euros (69,12 euros en 2024), soit, après décote de 20 %, un prix de souscription de 76,88 euros (55,30 euros en 2024) qui a été arrêté par décision du Directeur général le 10 mars 2025.

Le Groupe a émis au titre du PEG 3 131 501 actions nouvelles (4 007 048 actions en 2024) de quatre euros de nominal réservées à ses salariés, à un prix moyen de 76,88 euros (55,30 euros en 2024) représentant une augmentation de capital de 240 millions d'euros (221 millions d'euros en 2024) nette des frais y afférant.

Une charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés a été enregistrée pour un montant de 29,5 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 27,4 millions d'euros en 2024.

6.2.2 Plans d'options sur actions

La Compagnie de Saint-Gobain a mis en œuvre, jusqu'en 2018, des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel.

Depuis 2019, aucun plan d'options sur actions n'a été mis en œuvre.

De même qu'en 2024, la charge IFRS 2 correspondant à l'amortissement des plans attribués antérieurement est nulle au premier semestre 2025.

6.2.3 Attribution d'actions de performance et d'unités de performance

Plans d'attribution d'actions de performance

Depuis 2009, des plans d'attribution gratuite d'actions de performance à émettre réservés à certaines catégories de personnel ont également été mis en œuvre.

Au 30 juin 2025, quatre plans d'attribution d'actions de performance, autorisés par le Conseil d'administration en 2021, 2022, 2023 et le 28 novembre 2024, sont en cours.

Au cours du premier semestre 2025, aucun nouveau plan n'a été mis en œuvre.

Le montant enregistré en charges au premier semestre 2025 au titre de ces plans s'élève à 24,0 millions d'euros (20,0 millions d'euros au premier semestre 2024).

Plans d'attribution d'unités de performance

Des plans d'attribution d'unités de performance, assujettis à des conditions de présence et de performance, ont été mis en œuvre annuellement entre 2012 et 2015 au profit de certains cadres et dirigeants du Groupe en France. Lesdits plans ne donnent pas lieu à remise d'actions mais donnent à leurs bénéficiaires la possibilité de recevoir à long terme (période d'exercice comprise entre quatre années après la date d'attribution et dix années après cette date) une rémunération en numéraire dont le montant sera déterminé par référence au cours de bourse de l'action Saint-Gobain.

Aucun plan de rémunération à long terme sous la forme d'unités de performance n'a été mis en place depuis 2016.

La période d'acquisition du dernier plan ayant pris fin en 2019, il n'y a plus de charges au titre de ces plans.

NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET DROITS D'USAGE

Les variations des écarts d'acquisition, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des droits d'usage au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont détaillées ci-dessous :

(en millions d'euros)	Ecarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Droits d'usage	Total
Au 1^{er} janvier 2024					
Valeur brute	14 534	6 420	34 251	6 535	61 740
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 423)	(2 052)	(21 507)	(3 725)	(28 707)
VALEUR NETTE	13 111	4 368	12 744	2 810	33 033
Variations					
Acquisitions		146	1 903	848	2 897
Cessions		(3)	(151)	(5)	(159)
Dotation aux amortissements*		(346)	(1 297)	(727)	(2 370)
Dépréciations	(82)	(36)	(83)	(60)	(261)
Écarts de conversion et retraitement hyperinflation	302	70	(1)	(26)	345
Évolution du périmètre et autres variations	905	650	1 764	108	3 427
Actifs détenus en vue de la vente			1	60	61
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	1 125	481	2 136	198	3 940
Au 31 décembre 2024					
Valeur brute	15 776	7 291	37 528	7 066	67 661
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 540)	(2 442)	(22 648)	(4 058)	(30 688)
VALEUR NETTE	14 236	4 849	14 880	3 008	36 973
Variations					
Acquisitions		64	647	267	978
Cessions		(4)	(29)	(1)	(34)
Dotation aux amortissements*		(199)	(644)	(368)	(1 211)
Dépréciations	(17)		(8)	(1)	(26)
Écarts de conversion et retraitement hyperinflation	(780)	(301)	(683)	(43)	(1 807)
Évolution du périmètre et autres variations	929	1 007	176	22	2 134
Actifs détenus en vue de la vente			(279)	(1)	(280)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	132	567	(820)	(125)	(246)
Au 30 juin 2025					
Valeur brute	15 828	7 929	36 489	7 034	67 280
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 460)	(2 513)	(22 429)	(4 151)	(30 553)
VALEUR NETTE	14 368	5 416	14 060	2 883	36 727

* La ligne « Dotation aux amortissements » du poste « Autres immobilisations incorporelles » inclut les amortissements des actifs incorporels liés aux PPA, s'élevant à 146 millions d'euros au premier semestre 2025 (103 millions d'euros au premier semestre 2024).

7.1 Écarts d'acquisition

Au premier semestre 2025, les évolutions du périmètre correspondent principalement aux entrées de périmètre pour un montant total de 932 millions d'euros, avec notamment l'acquisition de Fosroc pour 420 millions d'euros, et Ovniver pour 418 millions d'euros.

Des pertes de valeur ont été constatées pour un total de 17 millions d'euros sur des actifs isolés sur la période. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluent principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, du dollar canadien, du dollar australien, de la livre sterling, de la roupie indienne, du peso mexicain, du peso argentin et de la livre turque.

En 2024, les évolutions du périmètre correspondaient principalement aux entrées de périmètre pour un montant total de 916 millions d'euros, avec notamment l'acquisition de CSR pour 569 millions d'euros et Bailey pour 262 millions d'euros.

Des pertes de valeur avaient été constatées pour un total de 82 millions d'euros sur des actifs isolés sur la période. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluaient principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, de la livre sterling, du peso argentin, de la livre turque, du réal brésilien, de la couronne norvégienne et du dollar australien.

7.2 Autres immobilisations incorporelles

Au premier semestre 2025, les évolutions du périmètre correspondent principalement aux ajustements de PPA liés à l'acquisition de Fosroc sur la relation clientèle, la marque et la propriété intellectuelle pour respectivement 502 millions d'euros, 110 millions d'euros et 39 millions d'euros. Elles comprennent également les ajustements de PPA d'Ovniver sur la relation clientèle et la marque pour respectivement 258 millions d'euros et 54 millions d'euros. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluent principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, du dollar canadien, de la roupie indienne, de la livre sterling et du dollar australien.

En 2024, les évolutions du périmètre correspondaient principalement aux entrées avec notamment l'acquisition de Bailey sur la relation clientèle, la propriété intellectuelle et les marques pour respectivement 156 millions d'euros, 28 millions d'euros et 24 millions d'euros et l'acquisition de CSR sur la relation clientèle et les marques pour respectivement 159 millions d'euros et 130 millions d'euros.

Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluaient principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, de la livre turque et de la livre sterling.

7.3 Immobilisations corporelles

Au premier semestre 2025, les évolutions du périmètre correspondent principalement aux entrées de périmètre avec notamment l'acquisition d'Ovniver pour 78 millions d'euros, de His Yalitim pour 51 millions d'euros et les acquisitions de Kilwaughter et de Fosroc pour respectivement 37 millions d'euros et 21 millions d'euros. Les actifs détenus en vue de la vente correspondent essentiellement à certains actifs immobiliers issus de CSR. Des pertes de valeur ont par ailleurs été constatées pour un total de 8 millions d'euros. Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluent principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, de la roupie indienne, du dollar australien, du yuan renminbi et du dollar canadien.

En 2024, les évolutions du périmètre correspondaient principalement aux entrées de périmètre avec notamment l'acquisition de CSR et de Bailey pour respectivement 1 604 millions d'euros et 122 millions d'euros, et aux ajustements de PPA liés à l'acquisition de Building Products of Canada pour un montant de 54 millions d'euros. Des pertes de valeur avaient par ailleurs été constatées pour un total de 83 millions d'euros.

Les écarts de conversion et les retraitements de l'hyperinflation incluaient principalement les incidences de la variation de change du dollar américain, du real brésilien, du peso mexicain, du dollar australien, du peso argentin, et de la livre turque.

7.4 Droits d'usage relatifs aux contrats de location

Au 30 juin 2025, les droits d'usage relatifs aux contrats de location correspondent principalement aux terrains et constructions pour 2 360 millions d'euros (2 455 millions d'euros au 31 décembre 2024) et aux matériels et outillages pour 523 millions d'euros (553 millions d'euros au 31 décembre 2024).

7.5 Suivi de la valeur

Le Groupe réalise pour la clôture de décembre et en cas d'indice de perte de valeur des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, droits d'usage, écarts d'acquisition, actifs des sociétés mises en équivalence et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée, soit par une approche dite « simplifiée » qui repose sur une valorisation par multiple d'EBITDA, soit par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour l'ensemble des UGT, l'analyse des performances du premier semestre 2025, des perspectives envisagées et du contexte macroéconomique (voir note 2.2 p 12) ne font ressortir aucun indicateur de pertes de valeurs (*trigger events*) de nature à déclencher un test de dépréciation des actifs.

Le Groupe n'a pas identifié de variation significative par rapport aux estimations du 31 décembre 2024.

NOTE 8 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les variations des autres actifs non courants sont analysées ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Titres de participation et autres titres	Prêts, dépôts et cautions	Total des autres actifs non courants
Au 1^{er} janvier 2024			
Valeur brute	258	356	614
Provisions pour dépréciation	(10)	(8)	(18)
VALEUR NETTE	248	348	596
Variations			
Augmentations/(diminutions)	214	2	216
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation	(1)	(11)	(12)
Écarts de conversion et retraitement hyperinflation	7	(12)	(5)
Transferts et autres variations		35	35
Évolution du périmètre	(88)	7	(81)
Variation de juste valeur	2	(1)	1
Actifs détenus en vue de la vente		(15)	(15)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	134	5	139
Au 31 décembre 2024			
Valeur brute	390	375	765
Provisions pour dépréciation	(8)	(22)	(30)
VALEUR NETTE	382	353	735
Variations			
Augmentations/(diminutions)	22	30	52
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation		(1)	(1)
Écarts de conversion et retraitement hyperinflation	(11)	(20)	(31)
Transferts et autres variations		21	21
Évolution du périmètre	(186)	18	(168)
Variation de juste valeur	(12)	(1)	(13)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	(187)	47	(140)
30 juin 2025			
Valeur brute	203	423	626
Provisions pour dépréciation	(8)	(23)	(31)
VALEUR NETTE	195	400	595

NOTE 9 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS, PASSIFS ÉVENTUELS ET LITIGES

9.1 Autres provisions et passifs courants et non courants

Le détail par nature et l'évolution des autres provisions et passifs courants et non courants sont les suivants :

(en millions d'euros)	Provisions pour litiges et environnement	Provisions pour restructurations et charges de personnel	Provisions pour garantie clients	Provisions pour autres risques	Total des provisions	Dettes sur investissements	Total des provisions et dettes sur investissements
Au 1^{er} janvier 2024							
Part courante	291	102	182	205	780	38	818
Part non courante	205	133	160	510	1 008	174	1 182
TOTAL PROVISIONS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	496	235	342	715	1 788	212	2 000
Variations							
Dotations	68	144	104	122	438		438
Reprises	(23)	(34)	(26)	(50)	(133)		(133)
Utilisations	(68)	(140)	(61)	(70)	(339)		(339)
Évolution du périmètre	155	7	8	15	185		185
Écarts de conversion, reclassements et autres	19	1	5	6	31	107	138
Passifs détenus en vue de la vente	(1)			(2)	(3)		(3)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	150	(22)	30	21	179	107	286
Au 31 décembre 2024							
Part courante	316	90	193	211	810	26	836
Part non courante	330	123	179	525	1 157	293	1 450
TOTAL PROVISIONS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	646	213	372	736	1 967	319	2 286
Variations							
Dotations	19	54	41	28	142		142
Reprises	(1)	(13)	(13)	(28)	(55)		(55)
Utilisations	(25)	(51)	(41)	(32)	(149)		(149)
Évolution du périmètre	45		2	1	48		48
Écarts de conversion, reclassements et autres	(44)	(8)	(19)	(17)	(88)	17	(71)
Passifs détenus en vue de la vente		(3)		2	(1)		(1)
TOTAL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE	(6)	(21)	(30)	(46)	(103)	17	(86)
Au 30 juin 2025							
Part courante	283	73	167	216	739	20	759
Part non courante	357	119	175	474	1 125	316	1 441
TOTAL PROVISIONS ET DETTES SUR INVESTISSEMENTS	640	192	342	690	1 864	336	2 200

Les provisions pour litiges et pour risques environnementaux couvrent les charges liées aux litiges, à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites.

Les provisions pour litiges s'élèvent à 422 millions d'euros au 30 juin 2025 (420 millions d'euros 31 décembre 2024). Elles couvrent notamment les procédures PFOA, les litiges amiante ainsi que le litige concurrence dans le secteur de la distribution en Suisse. Ces provisions sont explicitées plus en détail dans la note 9.2 « Passifs éventuels et litiges ».

Les provisions pour autres risques concernent notamment la provision de DBMP LLC afférente aux litiges amiante (cf. note 9.2.2, p. 31 sur les passifs liés à l'amiante aux États-Unis).

9.2 Passifs éventuels et litiges

9.2.1 Droit de la concurrence et procédures liées

Enquête de la Commission suisse de la concurrence dans le secteur de la distribution de matériels sanitaires

En novembre 2011, la Commission suisse de la concurrence a ouvert une enquête pour pratiques anticoncurrentielles dans le secteur de la distribution de matériels sanitaires. En mai 2014, le secrétariat de la Commission a adressé une notification de griefs à Sanitas Troesch ainsi qu'à d'autres grossistes du secteur arguant que Sanitas Troesch et certains de ses concurrents se seraient notamment concertés en 2005 et en 2012 sur une baisse des prix « bruts » (*gross prices*).

L'amende totale prononcée à l'encontre de toutes les sociétés concernées est de 80 millions de francs suisses. Pour Sanitas Troesch, elle s'élève à 28,8 millions de francs suisses. Sanitas Troesch a fait appel de cette décision le 2 mai 2016. Sanitas Troesch réfute toujours fermement les griefs avancés. L'audition a eu lieu devant le Tribunal administratif fédéral le 21 janvier 2020 et la date à laquelle le Tribunal administratif fédéral rendra sa décision n'est pas encore connue. Une provision pour litiges a néanmoins été passée au 31 décembre 2015 pour un montant équivalent au montant de l'amende, montant inchangé au 30 juin 2025.

Enquête de l'autorité de concurrence mexicaine dans le secteur du verre plat

En juin 2022, l'autorité mexicaine de la concurrence a ouvert une enquête pour pratiques anticoncurrentielles sur le marché du verre plat et des produits fabriqués à partir de verre plat. En juin 2025, l'autorité a adressé une notification de griefs à Saint-Gobain México SA de CV ainsi qu'à un autre acteur du secteur. Aux termes de cette notification, l'autorité prétend que Saint-Gobain Glass México et l'un de ses concurrents se seraient coordonnés entre septembre 2015 et novembre 2022 sur des augmentations de prix.

Saint-Gobain México SA de CV a coopéré avec l'autorité dans la conduite de l'enquête. À ce stade de la procédure, il n'est pas possible de déterminer quelle sera la teneur de la décision de l'autorité mexicaine ni, si une sanction devait être prononcée, quel serait son montant. Saint-Gobain México SA de CV conteste intégralement ces allégations.

Enquêtes d'autorités de concurrence dans le secteur des additifs et adjuvants

La Commission européenne, l'autorité de concurrence au Royaume-Uni et l'autorité de concurrence turque ont ouvert des enquêtes concernant des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des additifs pour ciments et des adjuvants pour béton et mortier. Au 30 juin 2025, aucune notification des griefs de la Commission européenne n'avait encore été effectuée. L'autorité de concurrence au Royaume-Uni a annoncé le 23 janvier 2025 sa décision de clôturer son enquête sans suite. L'autorité de concurrence turque a rendu sa décision le 30 juin 2025 et imposé une amende administrative d'environ 0,2 million d'euros à Chryso-Kat Katkı Malzemeleri San. ve Tic. AŞ.

Le Groupe a par ailleurs été attrait dans des actions de groupe aux États-Unis et au Canada en lien avec ces enquêtes, qui sont encore à un stade préliminaire.

9.2.2 Litiges liés à l'amiante

Les procédures en cours liées à l'amiante sont décrites ci-après.

Litiges français relatifs à l'amiante

Actions en reconnaissance de faute inexcusable

Plusieurs sociétés françaises du Groupe ont fait l'objet de la part d'anciens salariés ou de leurs ayants droit, d'actions en reconnaissance de faute inexcusable consécutives à des maladies reconnues d'origine professionnelle à la suite d'une exposition à des poussières d'amiante.

Au 30 juin 2025, 49 actions demeurent en cours.

Actions en réparation du préjudice d'anxiété

Plusieurs sociétés du Groupe, exploitant ou ayant exploité en France des établissements « classés amiante », ont fait l'objet d'actions judiciaires en réparation d'un préjudice d'anxiété engagées par des salariés ou anciens salariés non atteints de maladie professionnelle due à l'amiante, en vue d'obtenir l'indemnisation d'un préjudice d'anxiété ayant pour origine leur prétendue exposition à l'amiante.

Au 30 juin 2025, 185 actions demeurent en cours.

Le montant total des indemnisations versées au premier semestre 2025 par les sociétés concernées pour l'ensemble des litiges français relatif à l'amiante (à savoir, les actions en reconnaissance de faute inexcusable et les actions en réparation du préjudice d'anxiété) s'élève à environ 0,4 million d'euros au 30 juin 2025 (environ 1,9 million d'euros au 30 juin 2024) et le montant total provisionné pour l'ensemble de ces litiges s'établit à près de 10 millions d'euros au 30 juin 2025 (environ 9 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Situation aux États-Unis

Mesures prises pour parvenir à une résolution équitable et définitive des passifs historiques liés à l'amiante de CertainTeed Corporation aux États-Unis

DBMP LLC, société affiliée à CertainTeed LLC basée en Caroline du Nord qui détient les passifs historiques liés à l'amiante de l'ancienne entité CertainTeed Corporation, s'est placée volontairement le 23 janvier 2020 sous le régime du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites auprès du tribunal compétent du district Ouest de Caroline du Nord à Charlotte. La procédure est en cours. Elle vise à parvenir à une résolution certaine, définitive et équitable de l'ensemble des réclamations actuelles et futures liées aux produits ayant contenu de l'amiante fabriqués ou vendus par l'ancienne entité CertainTeed Corporation.

DBMP LLC a l'intention d'obtenir du tribunal l'autorisation d'établir un trust régi par l'article 524(g) de la loi américaine sur les faillites – disposition spécifique qui s'applique aux sociétés qui sont exposées à un nombre important de réclamations liées à l'amiante – en vue de régler son passif lié à l'amiante de façon juste et équitable : les demandeurs actuels et futurs ayant des réclamations admissibles pourront recevoir un paiement plus rapide, en évitant les délais, le stress et l'incertitude des contentieux devant les tribunaux ; dans le même temps, la création et le financement d'un tel trust permettront de résoudre définitivement les passifs liés à l'amiante de DBMP LLC.

Durant le déroulement de cette procédure, qui pourrait durer au moins huit ans, l'ensemble des contentieux relatifs à l'amiante ont été suspendus ainsi que les frais y afférents, laissant à DBMP LLC le temps et la protection nécessaires pour négocier un accord qui doit être approuvé au nom de l'ensemble des demandeurs et par le tribunal.

Cette mesure a été prise en raison des aléas croissants liés à la résolution des contentieux devant les tribunaux aux États-Unis. Malgré l'écoulement du temps, le vieillissement de la population et la plus grande difficulté pour les demandeurs de légitimement invoquer avoir été exposés à des produits de l'ancienne entité CertainTeed Corporation ayant contenu de l'amiante, la pratique des demandeurs consistant à assigner systématiquement de nombreux défendeurs, souvent sans fondement, a continué en effet de générer un volume constant de réclamations contre DBMP LLC, sans qu'il soit possible de savoir quand elles cesseront, avec de manière générale, une augmentation du montant des transactions et verdicts.

Certaines procédures contradictoires ont été engagées par les représentants des plaignants actuels et futurs contre DBMP LLC, CertainTeed LLC, Saint-Gobain Corporation, Compagnie de Saint-Gobain et diverses autres parties. Aucune décision sur le bien-fondé de ces réclamations n'a été prise et ces dernières n'affectent pas l'évaluation financière faite par la Société de la procédure de faillite du chapitre 11.

Incidence sur les comptes

À la suite de l'ouverture de la procédure du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites le 23 janvier 2020, les actifs et passifs de DBMP LLC et de sa filiale à 100 % Millwork & Panel LLC, et en particulier la provision de DBMP LLC afférente aux litiges amiante, ne sont plus consolidés dans les comptes du Groupe.

Néanmoins, du fait de la conclusion d'un accord entre CertainTeed LLC et DBMP LLC prévoyant le financement par CertainTeed LLC des coûts de la procédure de faillite de DBMP LLC et, à terme, du trust régi par l'article 524(g) de la loi américaine sur les faillites – uniquement dans l'hypothèse, dans les deux cas, où DBMP LLC ne serait pas en mesure de les supporter en totalité –, le Groupe a comptabilisé dans ses comptes consolidés une provision correspondant au montant de la dette estimée vis-à-vis de DBMP LLC s'élevant à environ 402 millions de dollars américains au 30 juin 2025 (environ 405 millions de dollars américains au 31 décembre 2024).

Le résultat consolidé du Groupe au premier semestre 2025 n'est pas affecté par la procédure de faillite en cours décrite ci-dessus.

Cette procédure a pour effet de suspendre le paiement de tous les frais juridiques et des indemnités relatifs aux réclamations liées à l'amiante auprès de DBMP LLC, et aucune charge y afférente n'a été comptabilisée au 30 juin 2025 (comme au premier semestre 2024).

Situation au Brésil

Au Brésil, les anciens salariés de Brasilit, qui fabriquait par le passé des produits en fibre ciment contenant de l'amiante, qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire, soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation. Environ 1 200 accords ont ainsi été conclus jusqu'à ce jour.

Deux actions collectives ont été engagées en 2017 à l'encontre de Brasilit par deux associations de défense d'anciens salariés ayant été exposés à l'amiante dans les établissements de São Caetano (État de São Paulo) et de Recife (État de Pernambouc) en vue d'obtenir une révision de l'assistance médicale et des indemnisations pécuniaires. Des décisions de première et de seconde instance ont été rendues respectivement en juillet 2020 et en juillet 2021 dans le cadre de l'action relative à l'établissement de São Caetano, rejetant les demandes des plaignants. Ces derniers ont fait appel de la décision de seconde instance. Des décisions de première et de seconde instance ont été rendues respectivement en février et octobre 2022 dans le cadre de l'action relative à l'établissement de Recife, rejetant les demandes de la partie demanderesse. Cette dernière a fait appel de la décision de seconde instance.

Une troisième action collective a été engagée en 2019 à l'encontre de Brasilit à Capivari (État de São Paulo) par le ministère public en vue d'obtenir une couverture médicale et des dommages-intérêts pour préjudice moral en faveur des salariés, des anciens salariés, ainsi que leurs familles respectives, et des sous-traitants ayant été exposés à l'amiante. Des décisions de première et seconde instance ont été rendues respectivement en septembre 2020 et mai 2023 partiellement en faveur des plaignants. En particulier des dommages-intérêts pour préjudice moral ont été alloués aux plaignants, pour un montant évalué au 30 juin 2025 (compte tenu de l'indexation) à environ 9 millions de réaux brésiliens (1,4 million d'euros). Brasilit a fait appel de la décision de seconde instance.

Brasilit fait l'objet de contrôles du ministère du Travail et continue de se conformer à l'ensemble de ses obligations légales en matière d'assistance médicale de ses salariés et anciens salariés.

En novembre 2017, la Cour suprême du Brésil a décidé d'interdire définitivement l'usage de l'amiante dans l'ensemble du pays. Brasilit avait volontairement cessé de l'utiliser dès 2002.

Situation en Australie

Le 9 juillet 2024, la Société a finalisé l'acquisition de CSR Ltd, un acteur de premier plan dans le domaine des matériaux de construction en Australie.

CSR Ltd et/ou certaines de ses filiales (CSR) ont eu des activités dans l'exploitation minière de l'amiante, la fabrication et la commercialisation de produits contenant de l'amiante en Australie et l'exportation d'amiante vers les États-Unis. La participation de CSR à l'extraction de l'amiante et à la fabrication de produits contenant de l'amiante a commencé au début des années 1940 et a pris fin en 1977.

En raison de ces activités, CSR a été citée comme défenderesse dans des litiges en Australie et aux États-Unis. CSR est engagée dans une résolution de ces litiges depuis 1989. Des jugements par défaut ont été demandés et obtenus contre CSR aux États-Unis, sans que CSR ne soit présente ou représentée. Le droit australien ne reconnaît pas la compétence des tribunaux américains en la matière. Aucun jugement américain n'a été exécuté à l'encontre de CSR. Depuis l'acquisition par le Groupe, CSR a payé des réclamations liées aux litiges en Australie pour un montant d'environ 25 millions de dollars australiens.

Au 30 juin 2025, le montant total de la provision dans les sociétés du Groupe concernées pour les litiges liés à l'amiante s'élève à environ 289 millions de dollars australiens soit environ 161 millions d'euros (225 millions de dollars australiens soit environ 134 millions d'euros au 31 décembre 2024).

9.2.3 Litiges environnementaux

Procédures PFOA aux États-Unis

Des teneurs en PFOA (acide perfluoro-octanoïque) supérieures aux recommandations sanitaires de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) et/ou aux concentrations maximales de contaminants dans l'eau potable fixées au niveau local ont été détectées dans les réseaux d'eau des localités et les puits privés proches des sites de SG PPL : deux sites à Hoosick Falls (État de New York), un site à Merrimack (New Hampshire) et de deux anciens sites à North Bennington (Vermont) aux États-Unis. Le PFOA et le PTFE (polytétrafluoroéthylène) n'ont jamais été produits sur ces sites. SG PPL utilise le PTFE comme matière première qu'elle acquiert auprès de fournisseurs tiers ; le PTFE contenait par le passé du PFOA.

De manière volontaire, SG PPL a fourni de l'eau potable en bouteille aux habitants de ces trois localités, a installé des systèmes de purification aux points de sortie d'eau pour les habitants et entreprises de ces trois localités, a installé des systèmes de filtration au carbone sur le réseau d'eau de Hoosick Falls et a financé l'installation d'un système de filtration au carbone sur le réseau d'eau de Merrimack Valley. En outre, SG PPL a financé de manière volontaire la construction de raccordements au réseau d'eau de certains habitants des localités de Merrimack et de Bennington. Le site de SG PPL situé à Merrimack a été fermé en 2024.

SG PPL a conclu des accords (*consent orders*) avec les agences environnementales des États de New York en 2016 et 2023, du Vermont en 2017 et 2019 relativement à deux sites différents, et du New Hampshire en 2018, aux termes desquels elle a accepté de finaliser des enquêtes, de mettre en œuvre des mesures de remédiation provisoires ou définitives sur ses sites actuels et anciens, sans préjuger d'une quelconque responsabilité de SG PPL et, en ce qui concerne les États du Vermont et du New Hampshire, de financer la construction de réseaux d'eau. Une telle responsabilité, si elle était établie, pourrait être en partie partagée avec d'autres parties prenantes s'agissant notamment du site de Hoosick Falls. Toutefois, sur certains points, des analyses sont encore en cours et la responsabilité de SG PPL en matière de dépollution et de mise en place de systèmes de purification d'eau sur certains sites des États du New Hampshire et de New York n'a pas encore été établie. S'agissant du Vermont, les obligations initiales en matière de dépollution ont été fixées et en grande partie exécutées, étant précisé que des obligations futures d'exploitation et de maintenance demeurent et que des tests et des mesures correctives supplémentaires sont en cours de discussion.

Des actions en réparation de préjudices économiques et de santé en lien avec le PFOA ont été intentées devant les juridictions civiles des États de New York, du New Hampshire et du Vermont, sous forme, pour certaines, d'actions de groupe. Il est difficile de prévoir l'issue de telles actions et leur calendrier, tout comme de savoir si d'autres actions seront intentées contre SG PPL. Toutefois, des accords transactionnels ont été signés dans le cadre des actions en cours devant les juridictions civiles des États de New York et du Vermont.

Le montant de la provision enregistrée dans les comptes de la société concernée au 30 juin 2025 à ce titre s'élève à 249 millions de dollars américains soit environ 213 millions d'euros (environ 249 millions de dollars américains soit environ 240 millions d'euros au 31 décembre 2024). Cette provision couvre des travaux de remédiation ainsi que des coûts relatifs aux procédures en cours.

9.2.4 Autres passifs éventuels

Incendie de la tour Grenfell au Royaume-Uni

L'activité de Celotex dont le contrôle a été cédé par Saint-Gobain Construction Products UK Limited en janvier 2024, fournit des matériaux isolants pour des applications destinées au secteur du bâtiment et de la construction. Des produits isolants de deux gammes Celotex ont été achetés par l'intermédiaire de distributeurs et utilisés dans le cadre de la rénovation de la tour Grenfell, à Londres, en 2015/2016, dont l'un a été utilisé comme composant d'un système de revêtement de façade conçu et installé (par des tiers) sur la façade extérieure de la tour.

Après l'incendie de la tour Grenfell survenu le 14 juin 2017, une commission d'enquête a été constituée pour apprécier, entre autres, les modifications apportées au bâtiment dans le cadre de sa rénovation, le rôle joué par les différents professionnels de la construction et les informations fournies par les fabricants des produits utilisés. Les travaux de la commission ont été divisés en deux phases. Le rapport de phase 1 a été publié le 30 octobre 2019 et le rapport de phase 2 a été publié le 4 septembre 2024. Une enquête pénale portant sur les circonstances de l'incendie est également en cours.

À la suite de cet incendie, des réflexions sont en cours parmi les professionnels de la construction concernant les immeubles de grande hauteur, les pratiques professionnelles, et plus généralement la réglementation relative à la construction.

De nombreuses questions et circonstances nécessitent d'être étudiées de manière approfondie et l'ensemble des conséquences pour Celotex Limited et Saint-Gobain Construction Products UK Limited ne seront probablement pas connues avant un certain temps.

Des procédures civiles liées à la tour Grenfell ont été intentées par des proches des victimes, des survivants, des résidents et des membres des services d'urgence à l'égard de Celotex Limited et/ou Saint-Gobain Construction Products UK Limited et d'un certain nombre d'autres défendeurs.

À la suite de processus confidentiels de résolution alternative des différends impliquant un certain nombre de parties, des transactions confidentielles ont été conclues en 2024 concernant la majorité des plaintes et ont donné lieu à des paiements aux plaignants concernés sans aucune reconnaissance de responsabilité de la part de Celotex Limited et/ou Saint-Gobain Construction Products UK Limited. Celotex Limited continue d'être engagée avec un certain nombre d'autres défendeurs, dans un processus de résolution alternative des différends pour tenter de résoudre les réclamations restantes des membres des services d'urgence.

En octobre 2024, le propriétaire de la tour Grenfell au moment de l'incendie a intenté une action contre Celotex Limited et Saint-Gobain Construction Products UK Limited, et un certain nombre d'autres parties, concernant les dommages résultant de l'incendie. Cette action est à un stade préliminaire.

Il est difficile de déterminer à ce stade dans quelle mesure Celotex Limited et Saint-Gobain Construction Products UK Limited pourraient encourir d'autres charges financières ou voir leur responsabilité civile ou pénale engagée du fait de la production, la commercialisation, la fourniture ou l'usage de leurs produits ; Celotex Limited et Saint-Gobain Construction Products UK Limited ne sont actuellement pas en mesure d'estimer de manière fiable leur responsabilité éventuelle à cet égard.

NOTE 10 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

10.1 Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, les intérêts sur dettes de loyers, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers.

Le résultat financier des premiers semestres 2025 et 2024 comprend :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Coût de l'endettement financier brut	(240)	(218)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	103	168
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES DE LOYERS	(137)	(50)
Intérêts sur dettes de loyers	(50)	(46)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET TOTAL	(187)	(96)
Coût financier des retraites	(186)	(187)
Rendement des fonds	161	160
COÛT FINANCIER DES RETRAITES NET	(25)	(27)
Autres charges financières	(101)	(97)
Autres produits financiers	17	6
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(84)	(91)
RÉSULTAT FINANCIER	(296)	(214)

10.2 Endettement net

10.2.1 Emprunts et dettes financières

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	31 déc. 2024
Émissions obligataires	12 527	12 090
Emprunt perpétuel et titres participatifs	197	197
Titrisation long terme	370	370
Autres passifs financiers à long terme	153	174
DETTE FINANCIÈRE LONG TERME - PART LONG TERME	13 247	12 831
Émissions obligataires	1 249	1 249
Titrisation long terme	130	130
Autres passifs financiers à long terme	240	225
DETTE FINANCIÈRE LONG TERME - PART COURT TERME	1 619	1 604
Programmes court terme (NEU CP, US CP, Euro CP)	0	0
Titrisation court terme	167	217
Concours bancaires et autres passifs financiers à court terme	689	408
DETTE FINANCIÈRE COURT TERME	856	625
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS	15 722	15 060
Dettes de loyers	3 055	3 178
TOTAL DETTE BRUTE	18 777	18 238
Disponibilités sur comptes bancaires	(1 937)	(2 145)
Portefeuille OPCVM et valeurs assimilées	(4 053)	(6 315)
DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerie	(5 990)	(8 460)
TOTAL ENDETTEMENT NET	12 787	9 778

Comptes consolidés résumés du groupe Saint-Gobain

La variation de la dette financière à long terme du Groupe, hors dettes de loyers, se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31 déc. 2024		Sans impact sur la trésorerie			30 juin 2025	
	Avec impact sur la trésorerie		Évolution du périmètre	Écarts de conversion	Autres		
	Augmentations	Diminutions					
Dettes financières long terme – part long terme	12 831	1 288	(30)	17	(87)	(772)	13 247
Dettes financières long terme – part court terme	1 604	6	(773)	7	(1)	776	1 619
TOTAL DETTES FINANCIÈRES LONG TERME	14 435	1 294	(803)	24	(88)	4	14 866

Les principales variations avec impact sur la trésorerie sont détaillées en note 10.2.3. La principale variation sans impact de trésorerie « Autres » correspond au reclassement en part court terme des dettes à échéance dans les 12 mois.

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme), hors dettes de loyers, gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 14.0 milliards d'euros au 30 juin 2025 (pour une valeur comptable enregistrée de 14.0 milliards d'euros). La juste valeur des emprunts obligataires correspond à la dernière cotation du marché. Pour les autres emprunts, la valeur de remboursement a été retenue.

10.2.2 Échéancier de la dette brute totale

L'échéancier de la dette brute totale du Groupe, au coût amorti, au 30 juin 2025 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Devise	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Émissions Obligataires	EUR	1 249	6 826	5 410	13 485
	GBP	0	291	0	291
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR	0	0	197	197
Titrisation long terme	EUR	130	370	0	500
Autres passifs financiers à long terme	Toutes devises	38	63	90	191
Intérêts courus dette long terme	Toutes devises	202	0	0	202
TOTAL DETTES FINANCIÈRES LONG TERME		1 619	7 550	5 697	14 866
DETtes FINANCIÈRES COURT TERME	Toutes devises	856	0	0	856
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS		2 475	7 550	5 697	15 722
Dettes de loyers	Toutes devises	675	1 633	747	3 055
TOTAL DETTE BRUTE		3 150	9 183	6 444	18 777

10.2.3 Emprunts obligataires

La Compagnie de Saint-Gobain a remboursé le 17 mars 2025 un emprunt obligataire, arrivé à maturité, d'un montant de 750 millions d'euros avec un coupon de 1.00 %.

La Compagnie de Saint-Gobain a émis le 4 avril 2025, un emprunt obligataire d'un montant total de 1,2 milliard d'euros réparti en deux tranches :

- 700 millions d'euros à échéance 4 avril 2028 avec un coupon de 2.75 % ;
- 500 millions d'euros à échéance 4 avril 2033 avec un coupon de 3.50 %.

10.2.4 Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 écus de nominal, aujourd'hui de 5 000 euros.

Au cours du temps, le Groupe a racheté et annulé 19 541 titres. Le nombre de titres en circulation au 30 juin 2025 est donc de 5 459 pour un montant nominal d'environ 27 millions d'euros.

La rémunération de ces titres est à taux variable (moyenne des taux interbancaires offerts par un panel de banques de référence pour des dépôts en euro à six mois).

Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

10.2.5 Titres participatifs

En juin 1983, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs de nominal, maintenant fixé à 152,45 euros depuis la conversion en euros intervenue en 1999.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2025 s'élève à 606 883, soit un montant nominal de 92,5 millions d'euros.

La rémunération de ces titres participatifs est comprise entre 75 % et 125 % du TMO, en fonction des résultats consolidés du groupe Saint-Gobain.

En avril 1984, la Compagnie de Saint-Gobain a également émis 194 633 titres participatifs de 1 000 écus de nominal, aujourd'hui de 1 000 euros.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2025 s'élève à 77 516, soit un montant nominal de 77,5 millions d'euros.

La rémunération de ces titres participatifs est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du montant nominal du titre et rémunérée à 7,5 % l'an, et d'autre part d'une partie variable applicable à 40 % du montant nominal du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent et au taux de référence Euribor 6 mois +7/8 %.

L'ensemble de ces titres participatifs n'est pas remboursable et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

10.2.6 Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper*).

La situation de ces programmes s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Tirages autorisés	Limites autorisées au 30 juin 2025	Encours au 30 juin 2025	Encours au 31 déc. 2024
<i>Medium Term Notes</i>	toutes durées	20 000	13 850	13 400
<i>NEU CP</i>	jusqu'à 12 mois	4 000	0	0
<i>US Commercial Paper</i>	jusqu'à 12 mois	853 *	0	0
<i>Euro Commercial Paper</i>	jusqu'à 12 mois	853 *	0	0

* Équivalent à 1 000 millions d'USD sur la base du taux de change au 30 juin 2025.

Conformément aux usages du marché, les tirages de *Negotiable European Commercial Paper (NEU CP)*, d'*US Commercial Paper* et d'*Euro Commercial Paper* sont généralement effectués pour une durée allant d'un à six mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

10.2.7 Ligne de crédit syndiquée

La Compagnie de Saint-Gobain dispose d'une ligne de crédit syndiquée de 4 milliards d'euros dont l'objet principal est de constituer une source de financement sécurisée pour le groupe Saint-Gobain (y compris le support éventuel de ses programmes de financement à court terme : *NEU CP*, *US Commercial Paper* et *Euro Commercial Paper*).

Cette ligne de crédit syndiquée ne comporte pas de ratio financier. Sa maturité initiale était à décembre 2028, avec deux options d'extension d'un an supplémentaire chacune; la première option d'extension d'un an a été exercée en novembre 2024, portant la maturité de la ligne à décembre 2029.

Il s'agit d'un « *Sustainability-Linked Loan* » (SLL) dont la marge est indexée sur trois indicateurs de performance liés à la feuille de route durable de Saint-Gobain (réduction des émissions de CO₂ pour les scopes 1 et 2, réduction des déchets de production non recyclés, taux de fréquence d'accidents du travail limité).

Au 30 juin 2025, cette ligne de crédit n'est pas utilisée.

10.2.8 Titrisation de créances commerciales

Le Groupe dispose de deux programmes de titrisation de créances commerciales, l'un par l'intermédiaire de sa filiale française GIE Point.P Finances, l'autre par l'intermédiaire de sa filiale américaine Saint-Gobain Receivables Corporation. Ces deux programmes de titrisation ne sont pas déconsolidants.

Le programme français d'un montant maximal de 500 millions d'euros s'élève à 500 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 500 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Sur la base de fluctuations saisonnières historiques des créances à céder et des caractéristiques du contrat, 370 millions d'euros ont été classés en part à long terme et le solde est classé en part à court terme.

Le programme américain, d'un montant maximal de 500 millions de dollars, est utilisé au 30 juin 2025 à hauteur de 196 millions de dollars, soit une contrevaletur de 167 millions d'euros contre 225 millions de dollars soit une contrevaletur de 217 millions d'euros au 31 décembre 2024.

10.2.9 Affacturage

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances sous forme d'affacturage. Les principaux pays concernés sont: la France, l'Italie, l'Espagne, la Chine et le Japon. L'analyse des risques et avantages tels que définis par IFRS 9 a conduit le Groupe à déconsolider les créances cédées visées par ces programmes. Le montant de créances cédées déconsolidées au 30 juin 2025 est de 710 millions d'euros contre 651 millions d'euros au 31 décembre 2024.

10.2.10 Affacturage inversé

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de dettes fournisseurs sous forme d'affacturage inversé. Les principaux pays concernés sont le Brésil et le Mexique.

Au 30 juin 2025, le montant des dettes fournisseurs faisant l'objet de ces programmes est de 108 millions d'euros (contre 106 millions d'euros au 31 décembre 2024). Ces programmes d'affacturage inversé ont permis au Groupe de bénéficier d'une légère extension des délais contractuels de paiement pour un montant estimé de 49 millions d'euros au 30 juin 2025 (contre 49 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Aucune des dettes couvertes par ces programmes n'a conduit à un reclassement en dettes financières.

10.3 Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change, d'énergie (*swaps* et *VPPA*), de matières premières et d'actions dans le but de couvrir les risques liés aux variations de ces sous-jacents, qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur			Nominal réparti par échéance				30 juin 2025
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	30 juin 2025	31 déc. 2024	Moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	
COUVERTURE DE JUSTE VALEUR	0	0	0	0				0
Couverture de flux futurs								
Change	15	(5)	10	88	304	5	0	309
Taux	4	(41)	(37)	(35)	0	302	80	382
Énergie et matières premières	3	(39)	(36)	(2)	109	343	139	591
Autres risques : actions	2	0	2	3	3	0	0	3
COUVERTURE DE FLUX FUTURS - TOTAL	24	(85)	(61)	54	416	650	219	1 285
Dérivés non qualifiés conclus principalement par la Compagnie de Saint-Gobain								
Change	111	(103)	8	30	7 127	0	0	7 127
Taux	0	(1)	(1)	11	92	0	0	92
Énergie et matières premières	25	(4)	21	29	28	112	155	295
DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS - TOTAL	136	(108)	28	70	7 247	112	155	7 514
TOTAL	160	(193)	(33)	124	7 663	762	374	8 799

10.3.1 Risque de crédit des instruments dérivés

La valorisation du risque de crédit des instruments dérivés est calculée selon la norme IFRS 13 à partir des probabilités de défaut historiques issues des calculs d'une agence de notation de premier plan et d'un taux de recouvrement. Au 30 juin 2025, Cette valorisation n'est pas significative.

10.3.2 Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés en couverture de flux futurs

Au 30 juin 2025, la réserve IFRS de couverture des flux futurs (*cash-flow hedge reserve* consolidée) représente un solde débiteur de 41 millions d'euros composé principalement :

- montant débiteur de 19 millions d'euros relatif aux *Cross Currency Swaps* qualifiés en couverture de flux futurs permettant la conversion en euro d'un emprunt obligataire en livre sterling ;
- montant débiteur de 36 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures d'énergie qualifiées en couverture de flux futurs ;
- montant créditeur de 4 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures de taux qualifiées en couverture de flux futurs ;
- montant créditeur de 10 millions d'euros correspondant à la variation de valeur des couvertures de change qualifiées en couverture de flux futurs.

Les dérivés qualifiés en couverture de flux futurs ne présentent pas d'inefficacité significative.

10.3.3 Impact en résultat des instruments financiers non qualifiés en couverture de flux futurs

Pour les instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat », la part de juste valeur rapportée au résultat représente un gain de 28 million d'euros au 30 juin 2025 contre un gain de 70 millions d'euros au 31 décembre 2024.

10.3.4 Structure de la dette du Groupe, hors dettes de loyers

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (*swaps* de taux et *Cross Currency Swaps*), s'établit à 3.1 % au 30 juin 2025 contre 3.0 % au 31 décembre 2024.

Le tableau ci-après présente la répartition par type de taux (fixe ou variable) de la dette brute du Groupe au 30 juin 2025 après gestion par des *swaps* de taux et des *Cross Currency Swaps*.

(en millions d'euros)	Dette brute, hors dettes de loyer		
	Variable	Fixe	Total
EUR	979	12 081	13 060
Autres devises	721	1 713	2 434
TOTAL	1 700	13 794	15 494
(en pourcentage)	11 %	89 %	100 %
Intérêts courus et autres			228
TOTAL DETTE BRUTE HORS DETTES DE LOYERS			15 722

10.4 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers ont été classés dans les catégories selon la norme IFRS 9 de la manière suivante :

Au 30 juin 2025

(en millions d'euros)	Notes	Instruments financiers			Total des instruments financiers	Instruments financiers à la juste valeur			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Coût amorti		Données de niveau 1	Données de niveau 2	Données de niveau 3	
Créances clients et autres créances				7 589	7 589				0
Prêts, dépôts et cautions	(8)			400	400				0
Titres de participation et autres titres	(8)		195		195			195	195
Instruments dérivés actifs		136	24		160		160		160
Disponibilités et équivalents de trésorerie		4 053		1 937	5 990	4 053			4 053
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		4 189	219	9 926	14 334	4 053	160	195	4 408
Dettes fournisseurs et autres dettes				(11 930)	(11 930)				0
Dettes financières long terme et court terme				(15 696)	(15 696)				0
Dettes de loyers long terme et court terme				(3 055)	(3 055)				0
Instruments dérivés passifs	(108)		(85)		(193)		(193)		(193)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		(108)	(85)	(30 681)	(30 874)	0	(193)	0	(193)
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NET		4 081	134	(20 755)	(16 540)	4 053	(33)	195	4 215

Au 31 décembre 2024

	Instruments financiers				Instruments financiers à la juste valeur			Total des instruments financiers évalués à la juste valeur	
	Notes	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Coût amorti	Total des instruments financiers	Données de niveau 1	Données de niveau 2		Données de niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>									
Créances clients et autres créances				6 327	6 327				0
Prêts, dépôts et cautions	(8)			353	353				0
Titres de participation et autres titres	(8)		382		382			382	382
Instruments dérivés actifs		73	169		242		242		242
Disponibilités et équivalents de trésorerie		6 315		2 145	8 460	6 315			6 315
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		6 388	551	8 825	15 764	6 315	242	382	6 939
Dettes fournisseurs et autres dettes				(12 369)	(12 369)				0
Dettes financières long terme et court terme				(15 066)	(15 066)				0
Dettes de loyers long terme et court terme				(3 178)	(3 178)				0
Instruments dérivés passifs		(3)	(115)		(118)		(118)		(118)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		(3)	(115)	(30 613)	(30 731)	0	(118)	0	(118)
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NET		6 385	436	(21 788)	(14 967)	6 315	124	382	6 821

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT PAR ACTION

11.1 Capitaux propres

11.1.1 Capitaux propres

Au 30 juin 2025, le nombre d'actions composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 499 063 699 actions au nominal de 4 euros (499 050 774 actions au 31 décembre 2024).

11.1.2 Écarts de conversion

Les écarts de conversion et le retraitement de l'hyperinflation, présentés dans le résultat global consolidé, s'élèvent à -1 768 millions d'euros au premier semestre 2025 dont -1 716 millions d'euros en part du Groupe et -52 millions d'euros en part des intérêts ne donnant pas le contrôle.

Les principales réserves de conversion au 30 juin 2025 en part du Groupe sont présentées ci-après par devises :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	31 déc. 2024	Variation
Ventilation par devise			
Réal brésilien	(654)	(654)	0
Dollar américain	(455)	616	(1 071)
Roupie indienne	(355)	(190)	(165)
Couronne suédoise	(271)	(317)	46
Dollar australien	(202)	(84)	(118)
Couronne norvégienne	(198)	(182)	(16)
Rouble russe	(187)	(261)	74
Rand sud-africain	(185)	(173)	(12)
Peso mexicain	(167)	(114)	(53)
Dollar canadien	(156)	(40)	(116)
Livre égyptienne	(119)	(108)	(11)
Livre sterling	(92)	(161)	69
Livre turque	(82)	(45)	(37)
Yuan renminbi	7	99	(92)
Peso argentin	16	75	(59)
Couronne tchèque	95	86	9
Franc suisse	255	252	3
Autres devises	(258)	(91)	(167)
TOTAL	(3 008)	(1 292)	(1 716)

11.1.3 Nombre d'actions

	Nombre d'actions	
	Composant le capital	En circulation
NOMBRE D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023	506 438 012	502 061 537
Plan d'Épargne Groupe	4 007 048	4 007 048
Options de souscription d'actions	40 641	40 641
Actions rachetées		(12 146 911)
Actions revendues		2 917 233
Actions annulées	(11 434 927)	
NOMBRE D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024	499 050 774	496 879 548
Plan d'Épargne Groupe	3 131 501	3 131 501
Options de souscription d'actions	12 925	12 925
Actions rachetées		(5 412 294)
Actions revendues		1 199 550
Actions annulées	(3 131 501)	
NOMBRE D' ACTIONS AU 30 JUIN 2025	499 063 699	495 811 230

11.1.4 Dividendes

L'Assemblée générale, réunie le 5 juin 2025, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2024, soit 2,20 euros par action (2,10 euros par actions au titre de l'exercice 2023). Ce dividende a été détaché le 9 juin et mis en paiement le 11 juin 2025.

11.2 Résultat par action

11.2.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action se détaille comme suit :

	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat net (part du Groupe) (en millions d'euros)	1 629	1 660
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	495 096 191	501 808 814
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) DE BASE PAR ACTION (en euros)	3,29	3,31

11.2.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action se détaille comme suit :

	1 ^{er} semestre 2025	1 ^{er} semestre 2024
Résultat net (part du Groupe) (en millions d'euros)	1 629	1 660
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	499 007 648	505 724 985
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) DILUÉ PAR ACTION (en euros)	3,26	3,28

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de tous les effets de la conversion des instruments dilutifs existants, c'est-à-dire des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions (117 141 titres au 30 juin 2025) et des plans d'attribution d'actions de performance (3 794 316 titres au 30 juin 2025).

NOTE 12 IMPÔTS

12.1 Impôts sur le résultat

Conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt comptabilisée est déterminée par référence au taux effectif d'impôt projeté en fin d'année, retraité des éléments ponctuels du semestre.

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition de 25,82 % au premier semestre 2025 (identique à celui du premier semestre 2024), et s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2025	1^{er} semestre 2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 673	1 704
moins :		
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	14	34
Impôts sur les résultats	(596)	(546)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	2 255	2 216
Taux d'imposition de la France	25,82 %	25,82 %
Impôt théorique au taux français	(582)	(572)
Incidence du différentiel de taux à l'étranger	36	25
Dépréciations d'actif et plus ou moins-values sur cession d'actif	(2)	(1)
Non reconnaissance d'impôts différés actifs et provisions sur impôts différés actifs	(8)	19
Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	2	1
Coûts relatifs aux dividendes	(24)	(11)
Autres impôts et variations de provisions	(18)	(7)
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	(596)	(546)

L'incidence du différentiel de taux d'imposition à l'étranger par rapport au taux en France s'explique par la contribution des pays à taux d'impôt plus faibles.

Par ailleurs, en raison de sa taille, le groupe Saint-Gobain est concerné par les règles du Pilier Deux de l'OCDE introduisant un impôt minimum de 15 %, et applicables depuis l'exercice 2024.

Au 30 juin 2025, le Groupe a donc pris en compte, dans le calcul de son taux effectif d'impôt projeté, l'estimation des impacts de cette nouvelle norme en tenant compte des mesures de sauvegarde transitoires introduites par l'OCDE. Le montant de la charge estimée reste non significatif au regard de la charge totale d'impôt du Groupe.

12.2 Impôts différés

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'explique de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Impôts différés actifs/(passifs) nets
VALEUR NETTE AU 1^{er} JANVIER 2024	(417)
(Charges)/produits d'impôts différés	40
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19	(4)
Écarts de conversion et retraitement hyperinflation	(28)
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	2
Évolution du périmètre et autres variations	(168)
VALEUR NETTE AU 31 DECEMBRE 2024	(575)
(Charges)/produits d'impôts différés	(3)
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19	(41)
Écarts de conversion et retraitement hyperinflation	57
Évolution du périmètre et autres variations	(249)
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2025	(811)

Les évolutions de périmètre sur le premier semestre 2025 concernent principalement l'entrée de Fosroc et Ovniver. En 2024, les évolutions de périmètre concernaient essentiellement l'entrée Bailey et de CSR.

En ce qui concerne les impacts sur les impôts différés des règles du Pilier Deux, conformément à l'exception temporaire introduite par le paragraphe 4A de la norme IAS 12, le groupe Saint-Gobain n'a comptabilisé aucun impôt différé à ce titre au 30 juin 2025.

NOTE 13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le Groupe n'a identifié aucun événement postérieur à la clôture à signaler, autre que les éléments déjà décrits dans les notes précédentes.

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Société anonyme

Tour Saint-Gobain

12, place de l'Iris

92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

KPMG S.A.

Tour EQHO
2, avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex

S.A. au capital de 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Société anonyme

Tour Saint-Gobain

12, place de l'Iris

92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux actionnaires de la société Compagnie de Saint-Gobain,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Compagnie de Saint-Gobain, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense, le 31 juillet 2025

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

DELOITTE & ASSOCIES

Alexandra Saastamoinen

Laurent Chillet

Frédéric Gourd



ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2025

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2025 sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Compagnie de Saint-Gobain ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Courbevoie, le 31 juillet 2025

Benoit Bazin

Président-Directeur Général

Compagnie de Saint-Gobain

Maud Thuaudet

Directrice financière

Compagnie de Saint-Gobain